

Rabah Saâdane en Europe à la recherche de nouvelles têtes

Lire en page 19

COUPURES DE GAZ
RÉCURRENTES
À BOUZARÉAH

Lire en page 7

ISSN : 1112-7449
MIDI
L'info, rien que l'info
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*
N° 926 Ven. 26 - Sam. 27 mars 2010 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

L'ÉCRIVAIN
NADIA MOHYA
SE CONFIE AU *MIDI LIBRE*

Lire notre supplément culture
en pages 11, 12, 13 et 14

LE CONSEIL DE L'ORDRE DES MÉDECINS APPELLE À LA SAGESSE

VERS LE GEL DE LA GREVE DES PRATICIENS DE LA SANTE

Lire en page 4



Ph./Midi Libre

ETUDIANTS !

MIDI
2010

Gagnez un voyage
pour les USA



Le Midi Libre lance très bientôt
un Super Concours Tombola



RESTEZ A L'AFFUT DE VOTRE QUOTIDIEN DE NOMBREUSES SURPRISES VOUS Y ATTENDENT

LE JUGE ET LE PARQUET EN DÉSACCORD

L'audition de Khalifa par le tribunal de Nanterre repoussée

Actuellement détenu en Grande-Bretagne, Rafik Khalifa ne comparaitra pas devant le tribunal de Nanterre pour cause de désaccord entre le juge et le parquet. Ce dernier vient de faire appel du renvoi de l'ex-homme d'affaires algérien le 3 mars devant le tribunal de Nanterre pour banqueroute et détournements de fonds, indique une source judiciaire à l'AFP.

DE NOTRE BUREAU DE PARIS, MOUNIR CHERIFFA

Ainsi, en désaccord avec le juge, le parquet de Nanterre fait appel de cette décision le 10 mars dernier et, ce faisant, repousse le dossier devant la chambre d'instruction de la cour d'appel de Versailles, autorité judiciaire à même à statuer dans cette affaire.

Cependant, aucune date d'audience n'a été fixée pour l'instant. Pour rappel, il



Abdelmoumène Rafik Khalifa.

sied d'indiquer que le dossier Khalifa au tribunal de Nanterre a été introduit en novembre 2003 portant sur des

malversations et des détournements de fonds concernant des sociétés du groupe Khalifa en France, dont Khalifa Airways et Khalifa rent a car.

En fait, ce qui est reproché à Rafik Khalifa dans ce dossier est l'achat d'un ensemble de villas sur la côte cannoise acheté par la compagnie aérienne Khalifa Airways en juillet 2002 pour 37 millions d'euros et cédé à moitié prix l'année suivante. Autres affaires considérées tout aussi louches, l'achat par la société Khalifa Airways, dans des conditions douteuses, d'avions légers auprès de SOCTA, filiale d'EADS pour être immatriculés auprès d'une autre filiale du groupe, Khalifa Jet Corp. L'ex-

P-DG d'EADS, Philippe Dubrun est également renvoyé pour complicité de banqueroute. 11 personnes au total ont été renvoyées devant le tribunal de Nanterre, parmi eux des représentants des sociétés Khalifa en France. Cependant, tout porte à croire que le dossier Khalifa en France s'achemine vers un non lieu. En 2009, le juge a indiqué, lors de son réquisitoire, que les faits reprochés pour banqueroute ne pouvaient être poursuivis puisque les sociétés visées n'ayant pas de personnalités morales en France. En outre, le même juge a déjà prononcé un non lieu pour blanchiment.

L'ex-magnat algérien est actuellement détenu en Grande-Bretagne suite à un mandat d'arrêt européen émis en 2007. Il a été condamné par contumace à la réclusion à perpétuité en Algérie. Alger attend toujours l'extradition de Khalifa après une décision de la justice britannique dans ce sens. Sauf que la procédure d'extradition traîne en l'attente de l'autorisation finale qui revient au ministre britannique de l'Intérieur. De son côté, La France a également émis une demande d'extradition de l'ex-homme d'affaires auprès de la Grande-Bretagne, en vain. La demande algérienne étant prioritaire.

M. C.

ALORS QUE CELUI D'ALGER A ÉTÉ INSTALLÉ JEUDI DERNIER

Dix tribunaux administratifs avant fin 2010

PAR YOUNES DJAMA

Le tribunal administratif d'Alger, premier du genre en Algérie, a été installé jeudi dernier en présence du ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Belaïz. Dans le même cadre, la présidente du Conseil d'Etat, Fella Henni a installé la présidente de ce tribunal, Fafa Zerrouki et le commissaire d'Etat auprès de cette institution judiciaire, M. Boussaâd Taqa.

Dans une déclaration en marge de la cérémonie d'installation, le ministre a esti-

mé que ces tribunaux administratifs représentaient "un nouvel acquis pour le secteur de la Justice", précisant que l'installation du tribunal administratif d'Alger "sera suivie par l'installation du tribunal d'Oran, dans une quinzaine de jours, puis ceux de Constantine et Batna et ce jusqu'à la fin de l'opération qui touchera l'ensemble des cours du pays". M. Belaïz a indiqué que "dix tribunaux administratifs devraient être installés d'ici fin 2010" et que l'opération se poursuivra "à chaque fois que les conditions favorables sont réunies". De son

côte, Mme Henni a estimé que l'installation des tribunaux administratifs "vient consacrer la séparation totale de la justice administrative de la justice ordinaire" de manière à "concrétiser la dualité consacrée par la Constitution". La présidente du Conseil d'Etat a imputé le retard accusé dans l'installation des tribunaux administratifs prévue par la loi du 30 mai 1998 et détaillée dans le code de procédure civile et administrative du 25 février 2008 à "des raisons purement matérielles".

Les tribunaux administratifs examinent toutes les affaires où l'Etat est partie prenante : wilaya, commune ou tout établissement public à caractère administratif et ont pour mission de statuer sur le recours en annulation de décision administrative et d'interprétation et le recours en examen de la légalité des décisions émanant de la wilaya, de la commune ou de l'institution

publique administrative. Cette démarche intervient en application des directives du président de la République, Abdelaziz Bouteflika à l'occasion de l'ouverture de l'année judiciaire 2009-2010 où il a souligné la nécessité de poursuivre la réalisation des projets inscrits dans les programmes arrêtés, notamment ceux relatifs à la création des structures devant abriter les institutions de la justice administrative. Fafa Zerrouki, présidente du tribunal administratif d'Alger qui avait rejoint le corps de la justice en 1975, a occupé plusieurs postes dont le dernier a été celui de chef de service au Conseil d'Etat.

Quant au commissaire d'Etat auprès du tribunal administratif d'Alger Boussaâd Taqa, qui avait rejoint le corps de la justice en 1984, a assumé plusieurs postes dont le dernier a été celui de conseiller à la Cour suprême.

1.700.000 réhabilitations de plein droit

Plus de 1 million sept cent mille personnes ont bénéficié du traitement automatique de réhabilitation de plein droit grâce à l'informatisation du système du casier judiciaire depuis le lancement de cette opération jusqu'à mercredi dernier, a indiqué jeudi à Alger le directeur général de la modernisation au ministère de la justice Abderrezak Henni. Lors de la visite d'inspection, effectuée par le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Belaïz au Centre national du casier judiciaire de Bir-Mourad-Raïs, M. Henni a précisé que le nouveau système informatique sur la gestion du casier judiciaire a permis "le traitement automatique de la réhabilitation de plein droit" de 1.711.933 personnes depuis le lancement de cette opération. Ce système permet aux personnes ayant des antécédents judiciaires l'obtention automatique du casier judiciaire vierge, à la date fixée par la loi, sans l'introduction d'une demande par l'intéressé.

7.082 candidats au concours national de recrutement d'élèves magistrats

Au total 7.082 candidats se présenteront au concours national de recrutement d'élèves magistrats pour l'année 2010, a indiqué jeudi à Alger le directeur des stages, Omar Aouadi lors d'une visite effectuée par le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Belaïz à l'Ecole supérieure de la magistrature. M. Aouadi a précisé que ce concours, qui propose 470 postes, était le premier du genre dans le cadre du programme de renforcement du corps de la magistrature 2009-2014 arrêté conformément aux directives du président de la République, Abdelaziz Bouteflika portant augmentation du nombre de magistrats à 470 par an alors qu'il ne dépassait pas 300 magistrats/an.

Le projet de code de l'avocat devant le gouvernement la semaine prochaine

Le projet du code de l'avocat « est fin prêt et sera soumis au gouvernement pour examen mardi prochain », a indiqué, jeudi dernier, le ministre de la Justice, garde des Sceaux, M. Tayeb Belaïz en marge d'une visite de travail effectuée dans la wilaya de Boumerdès. S'exprimant lors d'un point de presse, le ministre a assuré que ce projet de code "introduit d'importantes dispositions consacrées à la formation et la qualification pour promouvoir la profession d'avocat". A une question relative à l'assassinat de Ali Tounsi, DG de la sûreté nationale, M. Belaïz a répondu que "l'instruction a connu une importante avancée", indiquant qu'il a été procédé, sur décision du juge d'instruction, à la "désignation d'une équipe d'experts pour examiner l'état de santé de l'assassin présumé, qui se trouve actuellement à l'hôpital dans une chambre pour prisonniers", a-t-il précisé. Par ailleurs, les ressortissants nationaux établis à l'étranger pourront « dès l'été prochain » avoir leur casier judiciaire le jour même de sa demande via Intranet, a indiqué le chargé de la communication du ministère de la Justice.

Y. D.

PROLONGATION DE L'ANNÉE SCOLAIRE, ALLÈGEMENT DES VOLUMES HORAIRE, BAC ...

Benbouzid défend ses réformes

Le ministre de l'Education nationale a rappelé et défendu quelques aspects du processus de réforme du système éducatif national, entamé depuis l'exercice 2003-2004.

PAR AMINE SALAMA

Devant les membres du Conseil de la nation, jeudi dernier, lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales, Boubekeur Benbouzid dira que ces réformes visent exclusivement à élever le niveau de l'école algérienne.

Et c'est sans doute dans cette perspective que s'inscrit la décision de prolonger la durée de l'année scolaire de 5 semaines supplémentaires. «*Nous avons été amenés, cette année, à revoir l'organisation de l'année scolaire avec l'adoption de 32 semaines d'enseignement contre 27 semaines auparavant*» a-t-il indiqué devant un hémicycle presque entièrement vide avant d'expliquer que cette mesure permettra surtout d'éviter les longues vacances qui font oublier aux élèves ce qu'ils ont appris. Selon le ministre cette prolongation de l'année scolaire a pour objectif fondamental d'équilibrer la répartition des programmes éducatifs. Il a aussi précisé que, du mois de septembre à la fin du mois de juin, les journées effectives consacrées à l'enseignement peuvent varier de 175 à 214 jours. Mais cette prolongation de l'année scolaire est aussi doublée de la multiplication des périodes de vacances car, pour le ministre, «*nous voulons éviter les longues périodes d'enseignement qui fatiguent non seulement les élèves mais aussi les enseignants et ce, notamment dans le palier du primaire*». Et c'est pourquoi, a-t-il encore ajouté, «*nous avons introduit de nouvelles périodes de*



Boubekeur Benbouzid, ministre de l'Education nationale.

vacances scolaires qui, même si elles sont un peu courtes dans le temps, elles n'en sont pas moins bénéfiques». Il a ainsi précisé que toutes les six semaines, il y a nécessairement quelques jours de vacances. Benbouzid dira en outre que cet aspect de la réforme s'inspire de l'article 31 de la loi portant orientation scolaire. Mais le ministre, qui a dit avoir prévu de mettre en application ces aspects durant l'année scolaire en cours, a reconnu que cela n'était pas possible à cause des événements survenus durant l'année en cours. L'allusion aux multiples grèves qui ont secoué le secteur est on ne peut plus claire. Cette réforme repose aussi sur la réduction du volume horaire puisque le ministre dira que cela est déjà effectif vu que le volume horaire dans le primaire ne dépasse pas 25 heures alors qu'il était 28 heures auparavant. Il faut dire que de 60 mn, la séance de cours est passée à 45 mn. Il évoquera aussi les réformes et rappela la mesure relative à

l'ouverture des écoles primaires à partir de 7h du matin et ce, les mois de septembre et octobre, et du mois d'avril à la fin de l'année scolaire. Il promet que cette mesure sera généralisée aux deux autres paliers, le moyen et le secondaire. Vantant les mérites de ces réformes, il dira que d'ores et déjà, les conditions de scolarité ont beaucoup évoluées et le niveau s'est aussi amélioré. Pour preuve, dira-t-il encore, 78,5% des enfants de plus de six ans vont à l'école. Le ministre s'en est aussi pris à ceux qui disent que les programmes des élèves de la terminale sont très chargés et plaide, par conséquent, pour la réduction du volume horaire. «*Le Bac est un examen international supervisé par l'UNESCO et les programmes aussi sont élaborés par cette institution, notamment pour les mathématiques et la physique. Aussi, si vous voulez que le Bac algérien soit toujours reconnu à l'étranger il faut m'aider*» a-t-il souligné.

A . S

LE MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ÉCARTE CETTE ÉVENTUALITÉ

Pas de privatisation des œuvres universitaires

Apparemment, l'Etat est plus que jamais décidé à maintenir dans son giron la gestion des œuvres universitaires. Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, l'a, une fois de plus, rappelé. «*La privatisation des œuvres universitaires n'est pas inscrite à l'ordre du jour*» a martelé Rachid Harraoubia, jeudi passé, du haut de la tribune du Conseil de la nation. Le ministre répondait ainsi à une question du sénateur Kamal Bounah qui l'interpellait sur «*les innombrables lacunes qui persistent alors que des sommes faramineuses ont été consacrées aux œuvres universitaires*». Harraoubia, qui n'est pas du tout d'accord avec le constat fait par le sénateur, a estimé que «*les œuvres universitaires feront toujours partie des priorités du secteur*» ajoutant que «*les œuvres universitaires ont permis à de nombreux jeunes issus de milieux modestes de faire des études et de bénéficier de la bourse, de l'hébergement et de la restauration*». Pour le ministre l'important redéploiement de l'office des œuvres universitaires, qui bénéficie d'une

enveloppe financière sans cesse en hausse, a considérablement «*permis durant les trois dernières années de corriger plusieurs dysfonctionnements qui existaient auparavant*». Il citera à ce titre l'augmentation du nombre des cités universitaires. Ces structures, au nombre de 313 actuellement, hébergent ainsi 430 mille étudiants, ce qui représente le taux de 46% des étudiants inscrits dans les différentes universités du pays. L'étudiant, qui bénéficie de l'hébergement dans ces cités universitaires, débourse la somme de 400 DA par an. Il en est aussi de la restauration puisque un million trois cent mille repas sont servis quotidiennement aux étudiants qui ne payent que 1,20 DA le ticket du repas. Le transport n'est pas en reste et Harraoubia a révélé que 4.200 bus assurent le transport des étudiants qu'ils soient résidents ou non résidents dans les cités universitaires. Il n'a pas omis aussi de citer le transport ferroviaire qui, dans certaines régions, vient considérablement soulager la pression sur le transport par bus. Et le ministre n'a pas manqué de rappeler au sénateur et à

l'assistance que pour cette prestation l'étudiant ne paye que la modique somme de 150 DA par an. Harraoubia citera aussi l'augmentation de la bourse suite à la décision du président de la République et dira que 80% des étudiants inscrits bénéficient de la bourse. Par ailleurs 600 médecins généralistes sont affectés aux cités universitaires en vue d'assurer la couverture sanitaire des étudiants. Rachid Harraoubia a, en réponse à une question d'un autre sénateur, évoqué le système LMD (Licence, Master, Doctorat). Il considère que ce système a donné une meilleure lisibilité des diplômes nationaux tout en faisant un petit bilan après six ans de l'entrée en vigueur de ce système. Un système qui est déjà en vigueur dans pas moins de quarante-quatre universités et centres universitaires. Il a annoncé que treize type de formations sont dispensés grâce à ce système. Il a enfin révélé que deux mille licences et mille cents masters ont déjà été obtenus par les étudiants inscrits.

A . S.

RIEN N'A FILTRÉ SUR L'OBJET DE SA VISITE

Le directeur adjoint du FBI à Alger

Les Etats-Unis d'Amérique tenteraient-ils de rassurer Alger à propos de l'inscription de l'Algérie sur la liste noire des pays soumis à des fouilles minutieuses au niveau des aéroports US ? Depuis la publication de cette liste et les protestations officielles algériennes qui s'en sont suivies, les USA ont, et à maintes reprises, lâché du lest pour apaiser la tension entre Alger et Washington. Ainsi, depuis quelque temps, l'on assiste, à Alger, à une valse d'émissaires américains promettant à chaque fois de transmettre à qui de droit les protestations des autorités algériennes. Le dernier officiel US en date à avoir fait le déplacement à Alger est le directeur adjoint du Bureau fédéral d'investigation américain (FBI), John S. Pistole. Ce dernier s'est en effet rendu la semaine passée à Alger pour «*s'entretenir*» avec les responsables sécuritaires algériens (Gendarmerie, DGSN) lit-on dans un communiqué rendu public jeudi par l'ambassade des USA à Alger et qui précise que la visite du haut responsable du FBI à Alger avait pour but de «*discuter des questions d'intérêt commun et des moyens de renforcer davantage les efforts communs dans notre lutte collective contre la criminalité*». Dans le communiqué, la chancellerie US ne fait à aucun moment allusion à la liste noire US, précisant seulement que M. Pistole a remercié le gouvernement algérien «*pour sa coopération en cours*» dans la lutte antiterroriste et a souligné que le FBI se «*réjouit*» de continuer à collaborer avec ses homologues algériens pour traiter les problèmes de criminalité transnationale affectant les Etats-Unis et l'Algérie. Pour rappel, ce n'est pas la première fois qu'un haut responsable US se rend à Alger afin d'apaiser la tension née de l'indexation de l'Algérie dans la black list. Le 17 février dernier, venu à Alger à la tête d'une délégation du Congrès américain, Michael Alexander, secrétaire général du Comité pour la sécurité interne et des affaires gouvernementales, a promis de transmettre les préoccupations de l'Algérie sur la question de la liste noire à la Secrétaire d'Etat à l'intérieur. Et ce, non sans souligner qu'il était «*convaincu*» que les autorités américaines «*prendront des mesures pour remédier à cette situation*». Pour rappel, les USA ont établi, il y a quelques semaines, une liste noire des Etats dont les citoyens seront soumis à une fouille stricte dès leur arrivée à l'aéroport. Cette décision a suscité l'indignation du gouvernement algérien. Des hommes politiques ont même appelé à appliquer les règles de réciprocité. Des spécialistes se sont élevés, eux aussi, contre cette liste arguant que l'Algérie a toujours été un élément clé dans la lutte contre le terrorisme et toutes les formes de criminalité.

Younes Djama

LE CONSEIL DE L'ORDRE DES MÉDECINS APPELLE À LA SAGESSE

Vers le gel de la grève des praticiens de la santé

La grève illimitée des praticiens, généralistes et spécialistes de la santé publique, touche probablement à sa fin. Alors que la décision finale sera communiquée aujourd'hui, les conseils nationaux des deux syndicats, en l'occurrence, le Snpssp et le Snpss, tenus respectivement hier et avant-hier, ont évoqué un éventuel gel du mouvement de protestation.

PAR AMEL BENHOCINE

La décision a été profondément appuyée par le Conseil de l'Ordre des médecins qui a appelé à la reprise de l'activité médicale pour l'intérêt du malade. Et ce, outre les menaces de sanctions judiciaires à l'encontre des grévistes décidées par le ministre de la Santé, Saïd Barkat. « Le Conseil veut qu'il y ait une reprise de l'activité médicale publique qui est dans un état déjà déplorable. Vu l'al-



Les médecins en voie de geler leur grève.

longement de la durée de la grève, nous avons demandé solennellement à nos collègues médecins généralistes et spécialistes de la santé publique de mettre fin à leur grève pour plusieurs raisons. D'abord, la grève s'est éternisée au détriment des malades qui en font les frais. Mais aussi, à cause de certains nombres de difficultés inhérentes à la situation des médecins eux-mêmes », a déclaré, hier à Alger, le président du Conseil de l'Ordre, M.Bekkat Mohamed Berkarni, en marge de

la 2e session du Conseil. En revanche, M.Bekkat a tenu à réaffirmer le soutien du conseil national de l'Ordre des médecins à la grève des professionnels de la santé publique.

Depuis le début de la protestation, poursuit-il, le conseil a toujours apporté son appui et son soutien aux revendications socioprofessionnelles des collègues du secteur public, comme il l'avait d'ailleurs apporté à la grève des hospitalo-universitaires, observée l'année dernière. « Certes les revendications de l'intersyndicale des praticiens sont légitimes mais nous ne nous voudrions pas que cette situation pourrisse davantage. Le combat syndical peut se permettre de faire des pauses », a-t-il dit. De la même façon, le président du conseil a, en outre, demandé aux autorités publiques de ne prendre aucune mesure de sanction à l'encontre des grévistes et de prendre sérieusement en charge les revendications réclamées.

« Nous voudrions tous que la santé marche bien, ce qui peut se faire par un dialogue mutuel continu », insiste-il. Selon

ce dernier, le conseil de l'ordre a déjà proposé sa médiation, il y a trois mois, auprès du ministère pour éventuellement désamorcer cette crise, mais le département de Barkat n'a pas répondu. « Nous renouvelons notre aspect de médiation étant donné que nous sommes un organe de moralité qui défend le métier et la dignité du professionnel de la santé », souligne M.Bekkat.

Cela dit, la décision de geler le mouvement de protestation revient aux principaux syndicats qui vont certainement annoncer leur verdict aujourd'hui, à l'occasion de leur point de presse hebdomadaire. Pour rappel, les médecins généralistes et spécialistes de la santé publique observent une grève illimitée depuis décembre 2009, réclamant notamment la révision du statut particulier promulgué fin 2009, l'installation d'une commission pour étudier le régime indemnitaire, l'octroi de quotas de logements de fonction et l'application de la loi relative aux horaires de repos hebdomadaires dans le secteur de la santé. **A. B.**

CONVENTIONNEMENT CNAS-MÉDECIN TRAITANT

Les tarifs de consultation déplorés par le personnel médical

La généralisation du système de conventionnement Cnas-médecin traitant n'est pas encore au bout du tunnel. Cette opération qui consiste à établir un contrat de travail entre le médecin traitant à titre privé (généraliste ou spécialiste) et les caisses de sécurité sociale Cnas, dans le but d'assurer l'accès gratuit aux soins pour les assurés sociaux les plus démunis, par le biais de la carte Chifa, est boudée par les médecins lesquels rejettent les tarifs de consultation proposés par la Cnas. Ces tarifs sont fixés à 250 DA pour la consultation chez le médecin généraliste et 480 DA chez un spécialiste. L'on recense seulement 300 médecins conventionnés et adhérents à cette pratique, sur un total de 30 mille médecins exerçant à l'échelle nationale. « Si la situation actuelle persiste avec des tarifs aussi bas, bon nombre de médecins n'adhéreront pas ce conventionnement. On a demandé à nos collègues de la sécurité sociale de s'engager encore plus pour encourager cette mentalité de maîtrise de dépense et la promotion du médicament générique en augmentant les prix des consultations », a indiqué, hier à Alger, le président du Conseil de l'Ordre des méde-

cins, Mohamed Berkani Bekat, à l'occasion de la 2e session de ce Conseil. La CNAS a réévalué à la hausse, récemment, les tarifs de remboursement, selon M. Bekat, mais les médecins estiment que ces tarifs restent en dessous des espérances attendues. « Les médecins sont abstenus de règles de déontologie bien définies qui interdisent le marchandage des honoraires de la consultation médicale », explique-t-il. Cependant, le Conseil des médecins propose, poursuit-il, pour sa part des tarifs fixés entre 500 DA pour la consultation générale et 600 DA pour la consultation spécialisés. Il est utile de souligner, à ce titre, que ce conventionnement, similaire à la contractualisation des structures publiques avec la Cnas, entre dans le cadre de l'assainissement du système du tiers payant au profit des assurés nécessiteux et des malades chroniques et devra s'appuyer, désormais sur le recensement des bénéficiaires auxquels des cartes Chifa seront délivrées. Ainsi, il suffit à l'assuré, détenant une carte sociale ordinaire ou du tiers payant, de présenter sa carte à son médecin traitant prestataire pour être remboursé ou pour pouvoir bénéficier de la gratuité des soins et des médica-

ments. Ces nouveaux systèmes, liés l'un à l'autre, assurent, souligne-t-on, une meilleure maîtrise des dépenses de santé de la sécurité sociale, garantissent une plus grande efficacité dans le fonctionnement du système public de soins et une amélioration de la qualité de la prise en charge hospitalière des assurés sociaux.

650 plaintes contre des médecins

Selon le président du Conseil de l'Ordre des médecins, Mohamed Barkani Bekat, quelque 650 plaintes judiciaires ont été déposées contre des professionnels de la santé, tous corps confondus, au cours de l'année 2008-2009. Et ce, en plus des centaines d'avertissements ayant entraîné les médecins et autres fermetures de cabinets privés. A ce titre une rencontre, regroupant les représentants de la santé et ceux de la justice, est prévue le 12 avril prochain à Alger, afin d'évaluer les responsabilités médicales et les risques qu'encourent ces professionnels de la santé. **A. B.**

Sellal évoque avec l'ambassadeur de Mauritanie la coopération dans le domaine de l'eau

Le ministre des Ressources en Eau, Abdelmalek Sellal, s'est entretenu jeudi dernier, au siège de son ministère, avec l'ambassadeur de Mauritanie à Alger, Bellah Ould Mekki, sur la coopération dans le domaine des ressources en eau, indique le ministère dans un communiqué. « Les deux parties ont abordé les questions liées à la coopération bilatérale dans le domaine des ressources en eau et évalué les possibilités de leur développement et diversification », selon le communiqué. Le ministre et son hôte ont affiché la volonté d'œuvrer au renforcement des relations de coopération technique, scientifique par l'échange des expériences acquises au niveau des deux pays dans le cadre de la commission mixte qui doit se réunir à la fin du 1er semestre 2010, ajoute la même source.

SAÏD BARKAT À PROPOS DES GRÉVISTES

"Je serai ferme dans l'application des sanctions"

PAR NAIMA DJEKHAR

Depuis Constantine où il a effectué une visite d'inspection, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Saïd Barkat, a qualifié les praticiens grévistes qui refusent de se soumettre à la décision de justice de « hors la loi ».

Il a, à ce propos, mis en exergue sa détermination à faire preuve de fermeté et d'intransigeance dans l'application des sanctions, lesquelles seraient imminentes. Le ministre a exhorté la presse de transmettre ses propos à l'opinion publique et l'éclairer sur le fait que les « médecins du secteur public passent leur journées de grève à pratiquer dans les cliniques privées ».

Et à lui de ressasser son refus de voir « la population prise en otage ». Pour l'hôte de Constantine, qui use d'un ton incisif, la justice à bel et bien statué sur la grève en question. Elle a confirmé son

« caractère illégal » et ordonné « la reprise immédiate » du travail. Cette décision qui ne souffre d'aucune discussion, aurait du, à ses yeux, être appliquée dès le premier jour de son ordonnance. Ceci étant, celui qui se dit avoir été largement « patient et réconciliant », dénonce la durée du débrayage dans le secteur de la santé qui, à son sens, a atteint le seuil de tolérance. « Ailleurs, au bout de trois mois, c'est tout le personnel gréviste qui serait déjà révoqué », insiste-t-il.

Tout en saluant la sagesse de certains praticiens qui viennent de rejoindre leurs postes, il réaffirmera sa volonté « de ne pas rompre le fil du dialogue » et sa disposition à « nouer langues » avec la corporation médicale, tant qu'il sera nécessaire.

Dans un autre registre, celui de la grippe A (H1N1), le ministre de la Santé a confirmé l'importation, par l'Algérie, de 20 millions de doses dont 5 millions ont été inoculées. Une partie du stock restant pourrait aussi être écoulee dans les mois à

venir, car l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) n'écarte pas une nouvelle alerte.

L'importation des médicaments qui englutie un grand pan du budget national, a été réduite, dans sa facture de cette année, à 200 millions d'euros, selon le docteur Barkat. Ce recul, trouve son explication dans l'émergence d'une production nationale. Cette dernière, qui en est à ses premiers balbutiements, doit être renforcée. Il rappellera aux entreprises pharmaceutiques de conditionnement, au nombre de 17 à Constantine, qu'elles disposent encore d'une année pour s'engager dans la production exclusive du médicament et de sa diversification. Pour palier le manque de spécialistes, à l'exemple des gynécologues-obstétriciens dont souffrent les structures de santé à Constantine, le premier responsable du secteur n'écartera pas l'éventualité d'un recours aux compétences étrangères. **N. D.**

SALON INTERNATIONAL DE L'ARTISANAT TRADITIONNEL ET DE L'ART

Engouement exceptionnel

Le 15e Salon international de l'artisanat traditionnel et de l'art, qui s'est déroulé du 18 au 25 mars, a suscité un engouement extraordinaire de la part des milliers de visiteurs qui ont pris d'assaut les différents pavillons des 330 entreprises exposantes.

PAR AMAR AOUIMER

Parmi les nombreux pays participants dont, en plus de l'Algérie, le Vietnam, l'Inde, le Pakistan, l'Indonésie, la Malaisie, la Syrie, l'Espagne, l'Allemagne, la Tunisie, le Brésil, le Soudan, l'Iran, le Niger et la Chine, le Soudan a attiré particulièrement l'attention des clients et des visiteurs. Les différents stands soudanais ont exposé divers produits traditionnels et artisanaux, tels que des cuirs, des peaux de crocodiles, serpents et autres et surtout des articles d'artisanat traditionnel reflétant et représentant la richesse des régions du Soudan (tapis, sculptures, gravures rupestres...). L'originalité et la finesse de leur travail ont particulièrement attiré la curiosité des amateurs des arts. Lors de l'inauguration de cette 15e édition, le ministre de la PME et de l'Artisanat, Mustapha Benbada, avait, rappelons-le, souligné le caractère exceptionnel et commercial de cette exposition en déclarant que «l'important pour les participants réside dans la vente et la réalisation de dividendes et bénéfiques, mais et surtout, pour nouer des contacts féconds et durables entre les différents exposants, échanger les expériences et le savoir-faire, et faire connaître les techniques et

les produits de l'artisanat traditionnel».

Les métiers présents à cette manifestation économique et commerciale organisée au Palais des expositions de la Safex englobent notamment les cuirs et peaux d'animaux africains, l'habit traditionnel, la dinanderie, le tapis, le tissage et les tableaux de décoration saharienne, la céramique, la poterie, le verre de sable, le plâtre, le fer forgé, le bois et vannerie, les bijoux, les articles précieux et la joaillerie, l'art culinaire et, bien entendu, le miel dont des apiculteurs de Khenchela ont réalisé d'importantes affaires avec les multiples ventes sachant que les Algériens apprécient beaucoup ce précieux liquide considéré comme meilleur que le produit pharmaceutique.

A. A.



Le 15e Salon de l'artisanat et de l'art a suscité l'intérêt de milliers de visiteurs

LE REPRÉSENTANT DU PAVILLON DU SOUDAN AU MIDI LIBRE

«Nous voulons nous rapprocher davantage des artisans algériens»

Midi Libre : Comment se présente votre participation à ce salon de l'artisanat ?

Ahmed Hassan M. Mofarrah : Nous sommes très heureux de prendre part à ce salon de l'artisanat traditionnel et de l'art qui nous permet notamment de coopérer avec nos frères algériens.

La participation soudanaise est importante à côté des pavillons arabes et africains et se spécialise dans trois volets, à savoir le folklore, le patrimoine populaire et l'art traditionnel ainsi que la culture locale. D'autre part, un autre stand montre la variété des produits relatifs à la fabrication des cuirs et peaux avec leurs versions traditionnelle et moderne.

Le public, les professionnels et les visiteurs algériens ont-ils été intéressés par vos produits ?

La chose la plus fabuleuse et la plus merveilleuse que nous avons rencontrée durant notre séjour a trait, bien entendu, à la chaleureuse hospitalité et à l'accueil exceptionnellement convivial des autorités et de la population algérienne.

Notre déplacement en Algérie équivaut à un voyage à l'intérieur du Soudan, en quelque sorte d'une wilaya à une autre, dans la mesure où nous nous sentons bien chez nous ici en Algérie. Nous ne sommes pas déçus, au contraire, nous sentons une certaine sensation de joie et de bien-être en raison

des marques de bon voisinage que les citoyens algériens nous ont gratifiés. Nos produits sont bien prisés par les visiteurs locaux qui nous sollicitent, notamment pour ce qui est des objets et décorations à base de cuir et de peaux.

Quel est l'objectif essentiel de votre présence à cette manifestation typiquement commerciale ?

Cette rencontre va certainement nous permettre de tisser de bonnes relations de partenariat et de joint-ventures entre des artisans algériens et soudanais afin de mieux faire connaître nos produits réciproques et, par voie de conséquence, promouvoir

la collaboration et la coopération entre nos petites et moyennes entreprises.

Cela dit, les bons rapports existant entre les opérateurs économiques de nos deux pays nous stimulent davantage pour renforcer nos échanges culturels, économiques et commerciaux.

Quel est votre souhait ?

Nous voulons élargir notre présence en Algérie à travers les métiers de l'artisanat et multiplier les transferts de savoir-faire afin de nous rapprocher beaucoup plus des artisans algériens avec lesquels nous entretenons de bons liens de coopération et de bon voisinage.

A. A.

95% DES ÉCHANGES COMMERCIAUX S'EFFECTUENT PAR MER

Vers la création d'une société mixte de transport maritime



Amar Tou.

PAR YOUNES DJAMA

Le ministre des Transports, M. Amar Tou, a annoncé, jeudi dernier, qu'il sera procédé incessamment à la création d'une société mixte de transport maritime pour développer la Marine marchande nationale et renforcer la flotte algérienne composée actuellement de 32 navires. En marge d'une séance du Conseil de la Nation consacrée aux questions orales, M. Tou a indiqué que le dossier concernant cette société qui sera mise en place dans le cadre d'un partenariat avec une société étrangère de "renom international",

sera examiné prochainement dans le cadre d'un conseil interministériel. Cette société mixte sera détenue à 51% par la partie algérienne et 49% par le partenaire étranger selon les nouvelles règles régissant l'investissement en Algérie, a précisé le ministre. Il a ajouté que "tous les documents nécessaires à la création de cette société mixte ainsi que son mode de travail sont fin prêts" précisant qu'elle aura pour mission d'assurer le transport de marchandises entre l'Algérie et l'Extrême Orient et certains pays européens non desservis par la flotte de la Compagnie nationale algérienne de navigation maritime (CNAN). La création de cette société mixte vise par ailleurs à augmenter le volume de la flotte algérienne dans le transport maritime qui ne dépasse pas actuellement 3% d'autant plus que 95% des échanges commerciaux de l'Algérie s'effectuent par mer, a rappelé M. Tou ajoutant que le transport maritime des voyageurs à partir et vers l'Algérie a atteint les 65%. A une question sur l'état dans lequel se présente la flotte de transport maritime des voyageurs, le ministre a indiqué que sa moyenne d'âge est de 25 ans pour l'ensemble des bateaux dont 3 relèvent du secteur privé rappelant que

l'Algérie disposait d'une flotte de 75 bateaux dans les années 70. Le ministre a en outre rappelé que le plan de restructuration financière élaboré par le ministère en faveur de certaines entreprises du secteur, concernera l'Entreprise nationale de réparation navale (ERENAV) et l'Entreprise de transport urbain d'Alger (Etusa). Ces deux entreprises bénéficieront de subventions financières et d'avantages fiscaux à travers la réduction des intérêts sur les crédits (3%) ainsi que l'amélioration des délais de remboursement des crédits (10 à 40 ans). Ce dossier sera soumis "prochainement" à un conseil interministériel, a-t-il précisé. Selon le ministre, le soutien à l'entreprise de réparation navale revêt une importance majeure eu égard aux compétences qu'elle recèle à travers ses trois ateliers (Alger, Oran, Bejaia) ajoutant que les travaux très coûteux de réparation des bateaux ont toujours été confiés à des ateliers étrangers. M. Tou a enfin rappelé que la compagnie aérienne nationale Air Algérie, la Société nationale de transport ferroviaire (SNTF) et la Société nationale de transport routier (SNTR), ont toutes bénéficié de ces mesures.

Y. D.

VIOLENCE CONTRE LES FEMMES

Nouara Djaâfar appelle à la mobilisation de la société

La ministre déléguée chargée de la Famille et de la Condition féminine a exhorté l'ensemble de la société à se mobiliser en vue de faire face au phénomène de la violence contre les femmes. «Ce n'est pas uniquement l'affaire du gouvernement car c'est un problème de société qui nécessite la mobilisation de tous» a, en effet, indiqué Saadia Nouara Djaâfar, jeudi dernier au Conseil de la Nation lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales. La représentante du gouvernement, qui répondait à une question de la nouvelle sénatrice, Louisa Chachoua relative à la politique du gouvernement pour contrer ce phénomène a, après avoir rappelé les mesures prises dans ce sens par l'exécutif, reconnu que des insuffisances existent toujours, et pis encore a admis «l'accroissement des dangers qui guettent les enfants et les femmes». Elle a de même reconnu l'insuffisance des structures spécialisées dans la prise en charge des victimes de la violence. Nouara Djaâfar a néanmoins rappelé que le gouvernement a élaboré une stratégie qui, pour son application, a nécessité l'intervention de nombreux acteurs. Elle a mis en exergue, dans ce contexte, l'indispensable contribution des associations de la société civile et des médias. «Cette stratégie nationale a spécifié le domaine d'intervention de tous les partenaires et ce, que ce soient des départements ministères, des services de sécurité ou des associations» a-t-elle indiqué. Tablant sur la sensibilisation de la société sur cette question l'intervenante a énuméré quelques aspects de l'action de l'exécutif, comme par exemple, la prise en charge de la réinsertion des victimes, la création de centres d'accueil et d'écoute des victimes ainsi que des cellules de proximité.

A. S.

SALON SUR LE MARCHÉ
"HALAL" LE 30 MARS À PARIS

Une quinzaine d'exportateurs algériens à la Porte de Versailles

Le marché "halal" de viandes et autres produits alimentaires de France est en mesure de satisfaire les six millions de musulmans, toutes origines confondues, vivant dans l'Hexagone. Le marché "halal" en 2010 représente 64,1 milliards de dollars dans le monde pour une population de plus de 1,3 milliard de fidèles.

Une quinzaine d'opérateurs économiques algériens activant essentiellement dans l'agro-alimentaire vont partir, la semaine prochaine, en France pour participer, au "Salon de l'alimentation et des services halal" qui ouvre ses portes, à Paris, le 30 mars prochain. Biodattes Algérie, Casap n'Gaous, Falco, Group Mami, Mazafroid, Socofel et NCA Rouiba font partie, entre autres, du voyage d'affaires conduit officiellement par Algex et Optimexport. C'est ce qui ressort, de la journée technique d'information sur le marché des produits "halal" en Europe, organisée, jeudi, à l'École supérieure algérienne des affaires (ESAA) par l'Agence algérienne de la promotion du commerce extérieur (Algex) en collaboration avec le programme Optimexport. L'objectif final est, selon Mohamed Bennini, directeur général de l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (Algex), de prospecter les marchés et de dénicher des opportunités d'exportation des produits algériens. Il n'a pas manqué d'insister sur le fait que les possibilités d'exportation des produits algériens ne sont pas suffisamment exploitées et explorées à ce jour. D'où l'intérêt de cette manifestation pour les opérateurs algériens participants de faire valoir la qualité de leurs produits, à l'occasion de ce marché halal en pleine croissance. Le marché des produits "halal" connaît, en effet, un engouement certain auprès des consommateurs musulmans et des non musulmans, selon Wael Hasnaoui, consultant international qui a présenté, dans ce sens, une communication intitulée "Un marché à investir, une cible à convaincre".

En France, le marché des produits connaît, une progression annuelle de 10% avec une tendance au maintien de celle-ci à l'horizon 2012, indique le groupe Xerfi, dans une étude consacrée aux produits "halal", présentée à cette occasion, par le conférencier. Évaluant ce marché à plus de cinq milliards d'euros, l'étude prévoit, dit-il, une consolidation de ce rythme de croissance durant les deux prochaines années, grâce à plusieurs facteurs d'ordre structurel, comme la demande croissante des consommateurs et une nouvelle organisation des circuits de distribution. C'est ainsi que ce type de marché représente actuellement plus de cinq millions de consommateurs en Europe essentiellement. "Aujourd'hui l'offre "halal" connaît une diversification et investit des secteurs industriels tels que les produits d'hygiène corporelle, les cosmétiques ou les produits pharmaceutiques" annonce le consultant qui met l'accent sur les magasins traditionnels qui dominent, a-t-il ajouté, le marché français, à concurrence de 80% du circuit de distribution. Des opportunités de croissance sont notamment appréciables dans les segments d'épicerie, comme les sucres et les produits salés, les plats cuisinés, les surgelés et la charcuterie ainsi que les boissons non alcoolisées. Hasnaoui, un expert algérien vivant en France a souligné, en outre, que "l'apparition du nouveau concept «Hal'Shop», point de vente, qui concilie la modernité alimentaire et le respect des traditions musulmanes ainsi que l'éthique religieuse attire de plus en plus de clients". Les produits "halal" ne s'adressent pas seulement à une population musulmane, mais englobent, explique Hasnaoui, plusieurs types de consommateurs qui ont une autre vision bio de l'alimentation et de l'hygiène de vie. **A. A.**

MOHAMED LAKSACI DEVANT LES PATRONS DE BANQUES

"L'Algérie a les capacités de financer ses investissements publics"

Le gouverneur de la Banque d'Algérie ne laisse planer aucun doute quant aux capacités de l'Algérie à pouvoir financer ses propres projets. Mohamed Laksaci, a souligné qu'une "position financière extérieure confortable demeure nécessaire pour s'assurer de la réalisation du programme d'investissements publics, tout en préservant la stabilité financière externe".

PAR LAKHDARI BRAHIM

Avec un matelas financier important, avoisinant les 149 milliards de dollars à fin décembre 2009, l'Algérie est assurée de pouvoir conduire à terme son investissements public.

Un investissement inscrit dans le cadre du programme quinquennal 2009-2014. Le gouverneur de la Banque d'Algérie est d'ailleurs favorable à cette option et ne laisse planer aucun doute quant aux capacités de l'Algérie à pouvoir financer ses propres projets. Devant les responsables des banques



Mohamed Laksaci.

publiques et celles étrangères activant en Algérie, Mohamed Laksaci, a souligné qu'une "position financière extérieure confortable demeure nécessaire pour s'assurer de la réalisation du programme d'investissements publics, tout en préservant la stabilité financière externe".

Il s'agit pour le patron de la Banque d'Algérie de mettre au service de l'économie nationale, les réserves de change afin de réussir le "développement économique et social au profit des générations futures", tout en prenant en compte la "priorité dans la gestion macro-économique", raison pour laquelle il préconise la prudence dans l'affectation des ressources financières.

«Il est aujourd'hui économiquement utile et même impératif d'éviter toute

démarche conduisant à une mauvaise affectation des ressources en dinars et en devises", a-t-il avisé.

En d'autres termes, le gouverneur de la Banque d'Algérie ne veut pas que les efforts, jusque-là consentis, tant au plan de la balance des paiements et de la dette extérieure qu'au plan des finances internes ayant abouti à une "croissance hors hydrocarbures proche de deux chiffres en 2009", soient anéantis, puisque les ramifications de la crise économique mondiale sont toujours à craindre.

De tels acquis, telle la "disponibilité des ressources en devises (réserves de change) et en dinars (fonds de régulation et liquidités bancaires)", qui ont permis à "l'économie nationale de faire face à la crise économique mondiale en réalisant une performance économique solide (...) doivent être consolidés au profit d'une croissance économique endogène et proche de son potentiel", a-t-il encore recommandé.

Pour le gouverneur de la Banque d'Algérie, la stabilité monétaire et financière reste le maître mot. Pour y arriver, la banque dirigée par Mohamed Laksaci opte pour une allocation efficiente des ressources, reposant sur le principe de "l'adéquation avoirs extérieurs-crédits intérieurs" que la Banque d'Algérie mène avec "prudence". **L. B.**

SELON LE GOUVERNEUR DE LA BANQUE D'ALGERIE

Hausse de plus de 18% des crédits à l'économie en 2009

PAR MASSINISSA BENLEKHALAL

Les crédits bancaires destinés au financement de l'économie, hors rachat de créances non performantes, ont poursuivi leur hausse en 2009, enregistrant une croissance de 18,51%. C'est ce qui confirme le caractère soutenu de la reprise du financement de l'économie, a indiqué jeudi le gouverneur de la Banque d'Algérie, M. Mohamed Laksaci.

Dans sa présentation du rapport sur les tendances monétaires et financières au second semestre 2009 lors de sa réunion avec les Pdg des banques activant en Algérie, M. Laksaci a considéré que «sous l'angle de la conduite de la politique monétaire, la progression des crédits à l'économie en 2009 est à la fois appréciable et en phase avec l'objectif de croissance de 22-23% arrêté par le Conseil de la monnaie et du crédit ».

En outre, sous l'effet d'une forte croissance des crédits à moyen et long terme dans les secteurs notamment de l'eau et de l'énergie, la part de cette catégorie de crédits est montée à 56,58% à fin 2009 (contre 52,62% en 2008), a-t-il indiqué. L'encours des crédits à moyen et à long terme est passé de 1426,1 milliards de DA en 2008 à 1764,09 milliards de DA en 2009. Quant aux crédits à court terme, leur croissance a été de 12,30% en 2009 contre 15,91% en 2008, hors rachat de créances non performantes.

Crédits aux PME

Le développement des crédits aux PME reste en deçà de l'objectif recherché

par les différentes mesures prises par les pouvoirs publics pour faciliter les crédits aux PME, a-t-il constaté. Et ce, en dépit de l'importance de la part des crédits distribués au secteur privé qui s'est situé entre 51 et 52% en 2008-2009. Dans ce contexte, il a souligné «le niveau élevé des risques de crédit sur des groupes privés de fait et les créances non performantes corrélatives contribuent dans une certaine mesure à l'aversion des banques en la matière pendant que leur faiblesse sur le plan de la gestion des risques persistent». De ce fait, il a relevé que les performances macroéconomiques sont restées robustes en 2009 malgré l'évolution défavorable des prix des hydrocarbures. De telles performances sont en phase avec celles des huit dernières années qui ont suivi le retour de la stabilité macroéconomique en 2000 grâce à des politiques financières prudentes, a soutenu M. Laksaci. La balance des paiements courants du pays a préservé sa viabilité en enregistrant un surplus de 0,52 milliards de dollars en 2009 contre un excédent record de 34,45 milliards de dollars en 2008, malgré l'ampleur du choc externe inhérent à la grave crise économique, a-t-il relevé.

Exportation d'hydrocarbures

Les exportations d'hydrocarbures, pour l'année 2009, totalisent 44,36 MDS de dollars contre 77,19 MDS de dollars en 2008 (-42,53%), selon les chiffres du gouverneur de la Banque d'Algérie. Si l'effet prix est le principal

déterminant de la forte contraction des recettes d'exportations d'hydrocarbures en 2009, la croissance négative des exportations en volume (-9,76 %) a alimenté l'effet choc externe sur la balance courante des paiements extérieurs en 2009. Une relative stabilisation des importations des biens et services, a été remarquée durant l'année 2009, a-t-il fait observer. Les importations de biens, pour leur part, ont connu une légère diminution en 2009, après une tendance haussière de 2001 à 2008, s'établissant à 37,73 MDS de dollars contre 37,99 MDS de dollars en 2008.

Investissements directs étrangers (IDE)

Le niveau des flux nets des investissements a atteint 2,32 MDS de dollars en 2009. Ce flux est tiré essentiellement par les entrées de capitaux liées à l'augmentation des fonds propres des banques et établissements financiers étrangers opérant en Algérie.

2,92 milliards de dollars de transferts courants

Les transferts courants, dont les transferts des retraites, ont atteint 2,92 milliards de dollars en 2009 contre 2,78 milliards de dollars en 2008, représentant un excédent record en la matière pour les dix dernières années.

Le compte capital a enregistré une performance meilleure de 3,12 milliards de dollars, soutenue par l'excédent de la balance des capitaux. **M. B.**



DANGER À BOUROUBA

Poteaux électriques à hauts risques

Depuis l'effondrement d'un poteau électrique sur un citoyen, qui s'en est sorti miraculeusement, les habitants de Bousila et de La Glacière ne cessent d'interpeller les services de Sonelgaz pour le remplacement de ces poteaux installés depuis près d'un demi-siècle.

PAR CHAFIKA KAHLAL

La commune de Bourouba, située au sud-ouest de la capitale, bien qu'elle ait connu ces quelques dernières années une grande expansion, reste toujours en marge du développement urbain et manque pratiquement de tout en matière de commodités de vie. Déficit d'infrastructures, dégradation des routes et grave manque en matière d'aménagement urbain et d'urbanisation et surtout absence de tout projet à court terme. Plusieurs quartiers en dépit de leur densité démographique sont toujours privés des conditions essentielles pour une vie décente. Les habitants des Eucalyptus, l'un des quartiers de cette localité oubliée par la civilisation, se plaignent de la situation catastrophique que connaît leur quartier malgré leurs maintes et maintes doléances auprès des autorités locales. Les immeubles de ce quartier accusent un dangereux délabrement en l'absence de tout entretien ou réhabilitation. «Les services de la commune avaient programmé le réaménagement de notre quartier voilà plus de huit ans, mais rien n'a hélas été fait jusqu'à ce jour. Nos



Des poteaux risquant l'effondrement au moindre coup de vent.

balcons s'effritent, nos murs et nos plafonds se fissurent dans une indifférence coupable. Que dire des escaliers de nos immeubles complètement détériorés...», nous affirment des habitants de ce quartier. Ces derniers ont même fait appel aux services de l'Office de promotion et de gestion immobilière de Hussein Dey leur demandant d'intervenir pour tenter de sauver ce qui peut l'être encore, «mais sans aucune réponse à ce jour», nous diront-ils avec amertume. Ces derniers ajoutent : «Nous avons pourtant expliqué aux services de l'OPGI que nous sommes disposés à participer financièrement à l'opération de réaménagement de nos immeubles. Nous demandons simplement la présence de leurs agents pour superviser nos travaux, attendu que vous n'êtes pas sans ignorer que les services de l'OPGI interdisent toute transformation sans leur aval et intervention». Des habitants d'autres quartiers de cette même localité, quant à eux, dénoncent la lenteur enregistrée par les travaux de réhabilitation et de goudronnage des routes et ruelles devenues pratiquement impraticables. L'autre problème qui vient s'ajouté à tous ceux déjà énumérés

et qui est loin d'être le moindre est celui signalé par les habitants des quartiers Bousila et La Glacière, à savoir le risque d'effondrement des poteaux électriques remontant à plus de quarante ans. Des habitants de ces quartiers nous disent avoir souffert durant toute la saison hivernale des causes des récurrentes masses électriques qui peuvent très facilement provoquer des incendies. Il faut dire que ces habitants sont encore traumatisés par l'effondrement d'un poteau l'an dernier sur un habitant qui s'en est miraculeusement sorti indemne. «Les services de Sonelgaz ont été contactés à plusieurs reprises, mais il semble qu'ils fassent la sourde oreille à nos appels incessants», nous diront nos interlocuteurs. Les résidents de La Glacière se joignent à leurs voisins pour dénoncer leurs conditions déplorables de vie, jugées déplorables, et demandent aux autorités locales de prêter un minimum d'attention à cette commune oubliée par la civilisation. Nos interlocuteurs se déclarent «fatigués devant l'ampleur et la multitude des problèmes qui font de leur vie une lutte au quotidien».

C.K.

AIN TAYA

Anarchie dans le secteur du transport

La gestion du transport par le secteur privé, même si cela a résolu un certain déficit en la matière, ne manque pas d'engendrer une certaine anarchie et diktat sur certaines lignes. C'est le cas de la ligne Aïn Taya-Tafourah sur laquelle les transporteurs privés ont plein pouvoir et imposent leurs lois aux usagers. Les horaires de départ des bus répondent aux seuls désirs des transporteurs ignorant totalement les besoins des usagers lesquels se trouvent contraints de faire appel aux «taxis clandestins» ou de se livrer à des guerres sans merci pour pouvoir s'assurer une minuscule place dans ces bus. Ce grave problème contribue à isoler un peu plus la commune de Aïn Taya pourtant classées parmi les plus grandes communes de la capitale.

BARAKI

7 milliards DA pour la finalisation des projets

La commune de Baraki commence à présenter un nouveau visage au grand soulagement de ses habitants, particulièrement depuis quelques mois où plusieurs projets ont été réceptionnés pendant que d'autres sont encore en voie de réalisation. Selon M. Châfaâ, le président de l'APC de Baraki, une enveloppe de sept milliards de dinars a été débloquée pour finaliser les projets, dont la réception était prévue pour fin 2009 et qui ont connu un ralentissement pour plusieurs raisons. Quelque neuf routes principales de la commune ont été réhabilitées et mises en service, plusieurs aménagements ont été aussi apportés à plusieurs quartiers de la commune, nous dira M. Châfaâ. Le paysage de la commune, toujours selon le même responsable retrouve sa beauté et mérite désormais le statut de ville moderne. Des espaces verts, des plans d'urbanisation sont en cours d'études pour certains et de réalisation pour d'autres afin de pouvoir répondre aux besoins des citoyens, mais aussi pour leur assurer un cadre de vie agréable, ajoute le P/APC.

TRIOLET, BOUZAREAH

Coups de gaz récurrentes

Plusieurs quartiers de Triolet, connaissent depuis déjà une dizaine de jours une grande perturbation dans la distribution du gaz de ville. En effet le réseau du gaz naturel enregistre des coupures qui durent parfois toute la journée et même la nuit. Ces coupures itératives n'ont pourtant, selon les habitants du quartier des 151-Logements dans cette même localité, jamais été annoncées par les services de Sonelgaz. «Nous n'avons jamais été avisés à l'avance de ces coupures pour pouvoir prendre nos précautions. Cette situation, réellement devient récurrente. Même quand on téléphone aux services de Sonelgaz, ils ne nous donnent aucune explication logique puisqu'ils se contentent d'avancer la sempiternelle excuse "que le réseau aurait été endommagé par une entreprise quelconque au cours de travaux de réhabilitation, de goudronnage ou autre"», nous dira une mère de famille. Les résidents de ces quartiers demandent simplement aux services de Sonelgaz de prendre la peine de les informer de ces coupures afin qu'ils puissent prendre les dispositions qui s'imposent.

C. K.

REGHAÏA, ALGÉRIE POSTE

Un seul bureau de poste ne suffit plus !

PAR CHAFIKA KAHLAL

La commune de Reghaïa à l'est de la capitale, est connue pour son activité économique et commerciale notamment ces dernières années avec l'importante expansion connue par cette localité. En dépit du nombre très important de ses habitants Réghaïa abrite un seul bureau de poste. Cette agence postale, qui reçoit des milliers de clients quotidiennement, parfois venant des localités avoisinantes, notamment des petites agglomérations urbaines à l'instar de Ouled Moussa et Ouled Hadadj, ne peut plus répondre à cet afflux quotidien. «Des centaines de personnes viennent chaque jour des localités voisines parce qu'étant persuadées que le bureau de poste de Réghaïa ayant le statut de recette principale ne peut manquer de liquidités», nous

explique un habitant de Ouled Moussa lequel se déplace régulièrement vers l'agence postale de Réghaïa pour ses opérations postales. «Le fait que le client d'Algérie Poste puisse effectuer ses opérations dans n'importe quel bureau de poste a fait que les habitants des petites localités préfèrent se rendre dans les grandes communes pour leurs retraits d'argent ou toute autre opération», nous explique le préposé au guichet au sein du bureau de poste de Réghaïa Le comble en plus de ce flagrant manque de bureaux de poste est que cette unique infrastructure est beaucoup trop exiguë pour recevoir le nombre sans cesse croissant des usagers qui y affluent chaque jour. Cette situation et l'absence d'équipement informatique fait que les clients souvent attendent des heures pour pouvoir effectuer une simple consultation de

leurs compte. «Pour consulter mon solde il me faut patienter au moins deux heures pourtant je suis sur les lieux tôt le matin, soit juste à l'ouverture de l'établissement, mais inévitablement je me retrouve derrière une longue file de personnes venues des localités avoisinantes», nous dira un usager. Cette situation contraignante, aussi bien pour les usagers que pour les employés, a poussé les responsables de ce bureau à réclamer l'ouverture d'un autre bureau ou du moins l'extension et la modernisation de l'actuelle agence. Il faut dire que le projet pour la réalisation d'un bureau de poste existe depuis plus de dix ans, mais reste enfoui au fond des tiroirs des responsables. Ce genre de service de proximité est pourtant particulièrement sensible et peut faciliter le quotidien des citoyens.

C. K.



LARBA NATH IRATHEN (TZI OUZOU)

Le CNRC organise des journées de sensibilisation

L'antenne du Centre national du registre du commerce (CNRC) de Tizi-Ouzou continue sa tournée de sensibilisation dans la wilaya de Tizi Ouzou. En effet, après avoir fait les daïras de Azzazga et de Boghni l'antenne dresse le camp cette fois-ci à Larbaa Nath Irathen. La tournée qui aura lieu à partir du 27 du mois en cours au sein du centre culturel de la ville entre dans le cadre de sa politique de sensibilisation et du rapprochement des usagers et surtout du commerçant, ce qui permet au CNRC d'expliquer à celui-ci tous ce qui concerne les dépôts et les retraits du registre de commerce ainsi que le dépôt des comptes sociaux et autres dépôts, les commerçants recevront alors chez eux sans avoir à se déplacer tous les renseignements par rapport aux activités du CNRC. Il est à signaler qu'un projet de réalisation d'un édifice qui abritera l'antenne du centre national du registre du commerce de Tizi Ouzou est enregistré et dont les travaux ne tarderont pas à être entamés.

K. A.

M'SILA

Plus de 4 mille logements sociaux livrés cette année...



Les services de la wilaya prévoient la réception de 4.226 logements sociaux locatifs en 2010 dans la wilaya de M'sila. Sur ce nombre, 2.689 unités font partie du programme de résorption de l'habitat précaire (RHP) engagé notamment dans les localités de M'sila, Bou-Saâda, Sidi Aïssa et Ouled Derradj. Le phénomène des habitations précaires est "en progression constante" au niveau de ces agglomérations en raison de la fréquence des constructions traditionnelles en pisé (système constructif en terre crue), très fragiles face à l'action des facteurs naturels notamment les pluies, ont encore noté les mêmes services. Au cours de la dernière décennie, au début de laquelle 10.000 habitations précaires avaient été recensées, quelque 6.000 unités destinées à la résorption de l'habitat précaire ont été réceptionnées dans la wilaya. Plus de 1.900 logements sociaux locatifs seront en outre livrés durant l'année en cours dans les trois communes de M'sila, Sidi Aïssa et Bou-Saâda. Le secteur de l'habitat gère, au titre de cet exercice, 323 projets mobilisant 15,8 milliards DA.

En 2009, le secteur avait réceptionné 1.471 logements ruraux et 1.180 logements sociaux.

... Et 291 cités réhabilitées

Des projets de réhabilitation de 291 cités urbaines de la wilaya de M'sila seront réceptionnés "courant 2010", selon la Direction de l'urbanisme et de la construction (DUC). Les actions engagées portent sur le revêtement des chaussées de 134 cités, l'aménagement de 66 quartiers, l'extension du réseau d'éclairage public de 80 cités, la construction de réseaux d'eau potable et d'assainissement pour 22 sites d'habitation collective, en plus de l'aménagement de cités résidentielles totalisant 3.395 logements sociaux locatifs et 14 agglomérations rurales.

APS

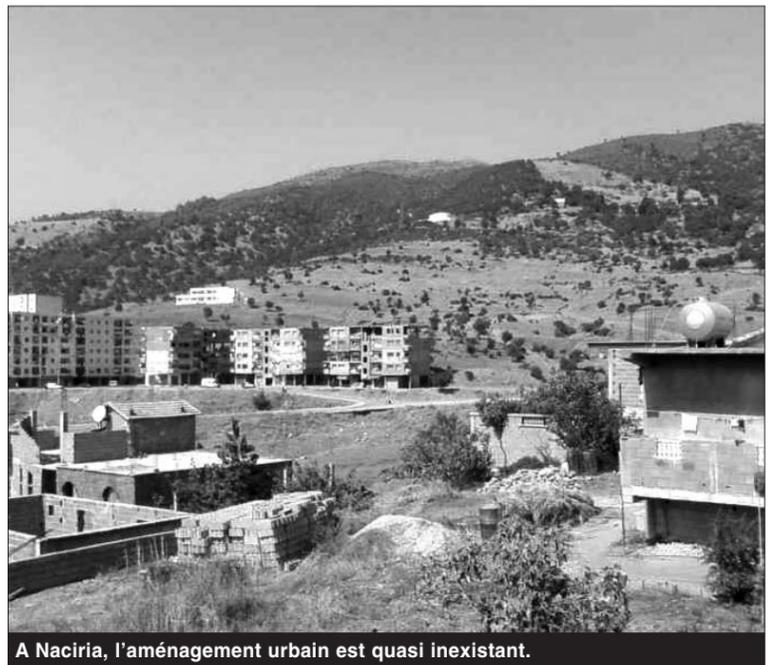
NACIRIA (BOUMERDES), COMMUNE DE LAÂZIV

MALVIE ET PROTESTA

Le centre-ville offre une image désolante, l'aménagement urbain est quasiment absent. Des quartiers entiers sont dépourvus du moindre trottoir et le commerce informel prolifère au grand dam des autorités locales.

PAR TAHAR OUNAS

Il ne fait pas bon vivre à Lâaziv (Naciria), une localité semi rurale située à une quarantaine de kilomètres à l'est de chef-lieu de la wilaya de Boumerdès. Il ne se passe pas une semaine sans que la population locale se révolte. Depuis quelques mois, cette commune vit au rythme des contestations citoyennes. Ces mouvements de protestation sont, majoritairement, provoqués par des conditions de vie des plus lamentables. Les problèmes socio-économiques auxquelles font face les habitants de cette localité, notamment les habitants des zones rurales, sont dans leur majorité précaires. Le chômage est le principal fléau qui déclenche, à lui seul, la colère de la population, notamment la frange juvénile. Ce phénomène est légion dans cette partie de la wilaya. Pourtant, sa richesse et sa situation géographique sont à même de lui permettre l'émancipation. Plus de la moitié de la population est confrontée au chômage et le travail précaire devient une norme. Les travailleurs journaliers se comptent par centaines. Au mois de décembre dernier, l'APC a recruté quelque 500 jeunes dans le cadre du contrat de formation et d'insertion (CFI). Mais vu le nombre de solliciteurs, qui a atteint, au bout d'une semaine,



A Naciria, l'aménagement urbain est quasi inexistant.

1.200 dossiers, les services de l'APC se sont avérés dans l'incapacité de satisfaire une telle demande. Et comme réponse, des dizaines de jeunes avaient pris la direction de la RN12 et ont bloqué à l'aide d'objets hétéroclites la route à la circulation. L'intervention musclée des éléments des forces de l'ordre a mis la le feu aux poudres. Et des accrochages ont mis aux prises ces jeunes en colère aux forces anti-émeutes.

À mi-janvier dernier, ces jeunes se sont révoltés contre le non paiement de leurs arriérés de salaires de trois mois cumulés. Et c'est toujours la RN 12 qui en était le théâtre. Les jeunes notamment les diplômés, ne voient toujours pas la vie en rose. Car, selon quelques-uns d'entre eux rencontrés au centre ville «rien ne donne envie d'y vivre car le développement est à la traîne». «Le minimum n'existe pas dans notre commune; vous voyez l'état lamentable des routes et toute cette anarchie, c'est à croire que

nous sommes dans la jungle», nous dira un autre jeune désespéré. En outre, la zone d'activité est au ralenti, et aucun projet n'a été initié depuis des années. En dépit de nombre important qui y existe, les entreprises qui activent se comptent sur les doigts d'une seule main.

Le centre ville offre une image désolante, l'aménagement urbain est quasiment absent. Des quartiers entiers sont dépourvus du moindre trottoir et le commerce informel prolifère au grand dam des autorités locales. Les villages et agglomérations composant cette région, sont frappés d'une léthargie due aux manques en tous genres. En premier lieu, celui d'infrastructures de bases pousse nombre de villageois à quitter leurs terres. Comme ce fut le cas au village de Boumraoua, où les villageois ne cessent de réclamer un CEM pour leurs enfants. L'insécurité est un autre facteur de taille qui a poussé des centaines de citoyens à fuir leur régions.

T. O.

AIT-AKOUACHA, AFFAIRE DES 4 LOGEMENTS PROMOTIONNELS

Le soulagement des habitants

PAR KAHINA ABOUD

Les habitants de la cité des 34 logements de la commune d'Aït Akouacha, qui relève de la daïra de Larbaâ Nath Irathène, ont pu enfin respirer en apprenant la bonne nouvelle relative au projet de réalisation de quatre logements promotionnels.

En effet, l'affaire remonte à l'année dernière lorsque l'entrepreneur chargé de la réalisation de ce projet est venu installer ses engins sur ce lot de terrain de mille m², un lot jouxtant les habitations et qui, selon les habitants, lui a été cédé par l'ex-P/APC à un prix inférieur au prix réel de 80%.

Les habitants ont alors entamé un mouvement de protestation, en juin dernier, pour demander l'arrêt immédiat de la construction de ces logements en vis-à-vis de leurs habitations chose qui bloquerait totalement l'accès de la lumière d'autant plus que leurs habitations

n'ont qu'une seule façade ce qui nuirait alors non seulement au confort mais à la santé même des occupants. Les habitants ont ainsi adressé des courriers d'opposition à toutes les autorités concernées, en commençant par le président de l'Assemblée populaire de la wilaya de Tizi-Ouzou ainsi qu'au ministre de l'Habitat, tout en prenant le soin de joindre à leur courrier les pétitions signées par trente familles concernées par ce problème. Il est à signaler que la cité en question ne contient aucun espace ou aire de jeux tandis que les dernières instructions de Son Excellence le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, concernant cette question précisément ont été bien claires et précises. Ainsi, après plusieurs recours, les habitants de la cité des 34 logements ont obtenu gain de cause et ont vu, enfin, l'entrepreneur retirer sa base du lot, objet de litige.

K. A.



SETIF, PAIN RASSIS RÉCUPÉRÉ

UN NOUVEAU MODE D'ALIMENTATION DE BÉTAIL

Des quantités inestimables de pain gisent souvent dans les bacs à ordures ou à même le sol, mais avec le temps, et au vu de l'importance du volume, la récupération s'est révélée un créneau porteur pour les plus avertis.

PAR ABDELHALIM BENYELLES

Avec le manque de pâturages à Sétif, surtout en période de sécheresse, les fermiers adoptent, depuis quelque temps, un nouveau mode d'alimentation de leur cheptel ovin et bovin, à savoir le recours au pain récupéré de la ville. Si l'on prend en compte le facteur du gaspillage de cette matière nutritive rejetée chaque jour des foyers, cela fait apparaître un constat alarmant de quantités inestimables de pain balancées quotidiennement des cités d'habitation. Elles gisent souvent dans les bacs à ordures ou à même le sol, mais avec le temps, et au vu de l'importance du volume, la récupération s'est révélée un créneau porteur pour les plus avertis. En effet, le seul sac de pain est revendu aux fermiers à 80 DA, ce qui constitue un revenu considérable pour certaines personnes qui parviennent à réunir près de 40 unités par semaine. Outre cela, certains boulangers qui accumulent les invendus cèdent le sac à raison de 45 DA, selon nos témoignages. Un boulanger de Sétif dira que près de 40 sacs sont réunis par quinzaine. En somme, ce qui devient un créneau porteur pour ceux qui procèdent au ramassage.

Il s'agit aussi d'une aubaine pour



Les éleveurs ont de plus en plus recours au pain rassis pour alimenter leur bétail.

les éleveurs en période de disette, où les pâturages se font de plus en plus rares, ce qui les oblige à faire recours à d'autres modes d'alimentation des bêtes au niveau des étables. Nos témoignages font ressortir que le quintal du produit concentré fait de maïs et de soja revient à 3.500 DA, l'orge à 2 mille DA, le son à 1.600 DA, les déchets de blé à 1.800 DA, alors que la botte de foin est cédée à 160 DA l'unité, alors que celle de fourrage à 300 DA. Des chiffres qui effrayent de plus en plus les éleveurs et déstabilisent à plus d'un titre leur comptabilité si l'on se réfère à leurs déclarations. Tout le monde s'accorde à brandir l'argument de la rentabilité quitte à brader les qualités de viande et de lait. En effet, les spécialistes reconnaissent que les vaches et les moutons nourris à base de pain récupéré ne produisent pas la qualité reconnue. «Le lait ne présente plus sa norme de concen-

tration en terme de matière première, et la viande perd de son goût et de ses qualités vitaminiques», expliquent les éleveurs.

Autant dire que les prix des aliments de bétail sont jugés excessivement chers, et en dehors de la période printanière où les pâturages sont assez fournis, les éleveurs ont recours à un procédé certes désapprouvé par les professionnels mais devenu assez répandu du fait de la disponibilité du pain récupéré en quantité considérable. Cependant, les témoignages à ce sujet se font de plus en plus rares, et les langues ne se délient pas aisément lorsqu'il s'agit de soulever le problème du nouveau mode d'alimentation des bestiaux. En fait, le constat est clair : le sujet de l'usage du pain récupéré est un sujet tabou au sein de la population des fermiers, car chacun d'eux hésite à reconnaître son implication dans ce mode d'alimentation de bétail.

A. B.

KHNECHELA

Transfert d'eau du barrage Barbar

La Direction de l'hydraulique (DHW) a annoncé le démarrage, prochainement, des travaux de transfert d'eau vers les communes du sud de la wilaya de Khenchela, à partir du barrage de Babar (40 millions de m³). Un volume de 8 millions m³/an sera transféré vers les localités de cette zone au moyen de canalisations et d'une série de stations de pompage, dont la réalisation a été confiée à une entreprise spécialisée.

Les quantités du précieux liquide pourront être, selon les services de la DHW, augmentées en fonction des précipitations recueillies par le barrage, dont le volume exploitable annuellement est de 18 millions de m³. A terme, ce projet permettra d'alimenter 7 mille habitants des communes steppiques d'Ouldja, Khirane, Djellal, Chechar et Babar, confrontées actuellement à un grand déficit en eau. Il devra ainsi porter à 60% le taux de couverture des besoins des populations de ces localités.

Les services de l'hydraulique ont également fait état du lancement, en février dernier, du projet de transfert de 2,5 millions m³ d'eau du barrage de Taghrisset pour l'alimentation des communes de Yabous, Lemsara, Chélia et Bouhmama. Un délai de 14 mois a été fixé pour la réalisation de ce projet par l'entreprise nationale Cosider. Les besoins en eau potable des communes de Kais, Taouzianet, El-Hamma, Khenchela, El-Mehmel et Ouled Archach, situées au nord de la wilaya, sont couverts à hauteur de 90% depuis la mise en service du projet de transfert des eaux de barrage de Koudiet Medouar (Batna) sur une distance de 103 km.

H. B.

OUARGLA

Projet de 10 stations de déminéralisation d'eau

Le responsable local de l'Algérienne des eaux (ADE) a annoncé la réalisation de dix stations de déminéralisation de l'eau, courant 2010, à travers la wilaya de Ouargla. Insrites dans le cadre du programme sectoriel de développement (PSD), neuf des dix stations seront installées dans les communes de Ouargla et Rouissat et disposeront d'une capacité de production estimée entre 3 mille et 27 mille m³/jour d'eau potable destinée à l'approvisionnement des populations de ces collectivités, a indiqué le directeur de l'agence ADE de Ouargla.

La réalisation de ces projets a été confiée à deux compagnies étrangères (autrichienne et chinoise), spécialisées dans ce segment de l'activité hydraulique, avec un délai d'exécution des travaux de 20 mois, a affirmé le responsable.

Les stations en question seront dotées de systèmes de haute technologie permettant d'assurer une gestion à distance d'éventuelles perturbations des activités. Ces systèmes permettront d'améliorer la qualité de l'eau potable, à forte teneur en sel, dans différentes régions de la wilaya de Ouargla.

Une station similaire, d'une capacité de 37 mille m³/jour sera installée dans la ville de Touggourt (160 km de Ouargla) et devrait permettre un approvisionnement en eau potable des populations des localités de Touggourt, Tébesbest, Nezla et Zaouïa El-Abidia. Le choix et la désignation de l'entreprise qui aura la charge de réaliser le projet n'ont pas encore été effectués. La wilaya de Ouargla dispose actuellement d'un réseau d'AEP long de 1.902 km, dont 159 km de réseau d'adduction et 1.743 km de réseau de distribution. Elle compte également 108 forages destinés à l'AEP en plus de 71 réservoirs d'une capacité de stockage de 200 à mille m³.

APS

SKIKDA, STATIONS DE DESSALEMENT

De l'eau au robinet pour 245 mille habitants

PAR OTHMANE NEDJAM

Selon les services de l'Algérienne des eaux (ADE), quelque 245 mille habitants de la wilaya de Skikda sont actuellement alimentés à partir des deux stations de dessalement d'eau de mer. C'est au cours des journées portes ouvertes, organisées au centre culturel Aïssat-Idir dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale de l'eau, que l'ADE a précisé que le projet de réalisation de la première station qui a coûté 110 millions d'euros, a prouvé sa fiabilité à la suite des expériences effectuées en mars 2009 par une entreprise espagnole, dans le cadre du programme d'investissement étranger.

Figurant parmi les 13 projets de réalisation de stations de dessalement d'eau de mer lancés en Algérie, cette infrastructure est destinée à l'alimentation de la ville de Skikda, y compris sa plate-forme pétrochimique, en plus de l'approvisionnement en eau potable (AEP) d'une dizaine d'agglomérations relevant de la

même commune. Les services de la Direction de l'hydraulique de Skikda ont, par ailleurs, indiqué que les habitants des communes de Hammadi Krouma, El-Hadaïk et Filfila sont également alimentés à partir de cette station qui produit actuellement 60 mille m³ quotidiennement, soulignant qu'après l'approvisionnement des communes de Salah Bouchaour, El-Harrouche et Medjaz Edchiche, cette station atteindra sa "capacité maximale". Réalisée dans le cadre du programme sectoriel de développement, la deuxième station d'une capacité de 7 mille mètres cubes, est destinée à l'AEP de la partie est de la wilaya, dont, notamment, les agglomérations de Oued Laksab, Ben M'hidi et Filfila, a-t-on noté, faisant savoir que la zone industrielle figure parmi les régions alimentées. Les journées portes ouvertes ont donné lieu à l'exposition des équipements mécaniques et électromécaniques mis en œuvre dans les opérations de dessalement et permettront aux écoliers de découvrir l'une de ces stations.

O. N.



**BIENTÔT
SUR LES ÉCRANS
ALGÉRIENS**

Page 13

ENTRETIEN AVEC NADIA MOHYA, ÉCRIVAINNE

«IL Y A UNE ESPECE DE MALADIE DU SECRET TRÈS ANCRÉE EN NOUS»



Rencontrée à la librairie «Cheikh-multi-livres» de Tizi Ouzou, à l'occasion de la vente dédicace de son roman «La fête des Kabytchous», Nadia Mohya, sœur du prolifique dramaturge Mohya, livre ses impressions au Midi Libre. Elle parle de ses livres, de son frère, de la souffrance et de la Kabylie. Nadia Mohya est titulaire d'une thèse de doctorat en psychopathologie et psychanalyse, soutenue à l'université de Paris VII. Elle a publié «Les thérapies traditionnelles dans la société kabyle», «Ethnologie et psychanalyse, l'autre voie anthropologique», «De l'exil, Zehra, une femme kabyle» et «L'expérience de terrain, pour une approche relationnelle dans les sciences sociales». Elle est aussi l'auteure d'une quarantaine d'articles parus dans des revues spécialisées.

Lire pages 12 et 13



LA MINISTRE DE LA CULTURE
L'A ANNONCÉE JEUDI

**Création prochaine
de l'Agence nationale
des secteurs protégés**

Page 14



BENJAMIN STORA AU CCA

**Il a présenté
deux de
ses ouvrages**

Page 14

NADIA MOHYA, PSYCHANALISTE ET ÉCRIVAINNE

«Il y a une espèce de maladie du secret très ancrée en nous»

Rencontrée à la librairie «Cheikh-multi-livres» de Tizi Ouzou, à l'occasion de la vente dédicace de son roman «La fête des Kabytchous», Nadia Mohya, sœur du prolifique dramaturge Mohya, livre ses impressions au Midi Libre. Elle parle de ses livres, de son frère, de la souffrance et de la Kabylie. Nadia Mohya est titulaire d'une thèse de doctorat en psychopathologie et psychanalyse, soutenue à l'université de Paris VII. Elle a publié «Les thérapies traditionnelles dans la société kabyle», «Ethnologie et psychanalyse, l'autre voie anthropologique», «De l'exil, Zehra, une femme kabyle» et «L'expérience de terrain, pour une approche relationnelle dans les sciences sociales». Elle est aussi l'auteure d'une quarantaine d'articles parus dans des revues spécialisées.



Nadia Mohya.

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR LOUNES BOUGACI

Midi Libre : Dans quelles circonstances avez-vous écrit votre livre « La fête des Kabytchous », peut-on le considérer comme un hommage à votre frère Mohya ou un cri de douleur et de colère ?

Nadia Mohya : Ce qui m'a inspiré pour écrire ce livre, ce n'est pas du tout l'idée de l'hommage. Mon frère n'a pas besoin que je lui fasse cette cérémonie. Je l'ai accompagné jusqu'au dernier instant de sa vie. Ce livre relève d'une affaire personnelle. Je l'ai écrit pour faire le deuil et pouvoir assumer l'idée de la perte. Autre objectif que je m'assignais, c'est aussi réfléchir à la problématique de la pathologie. J'avais toujours eu l'idée d'écrire ce livre. D'une certaine façon, je l'ai exprimée au fil des pages. A un moment donné, je racontais un rêve. J'étais avec mon frère, nous étions au dessus d'un immeuble très élevé et nous cherchions un moyen pour descendre de là. Puis nous apercevons une échelle et je vois mon frère descendre. Ma réaction était de dire qu'il est arrivé indemne et très rapidement. Je me suis dit que dans ce rêve-là, il y a une histoire à tirer. Ce livre est une réponse à une sorte de rêve-programme dans lequel j'ai imaginé un projet d'écriture.

Pourquoi avoir choisi l'écriture ?

Je ne sais pas faire autre chose qu'écrire. J'écris sur une vie de famille très difficile pour tenter de comprendre les tenants et les aboutissants des choses et surtout relier les choses les unes aux autres. Il y a eu la mort de ce frère à laquelle je ne m'attendais pas du tout mais est-ce qu'on s'attend à la mort ? Il fallait comprendre ce qui s'était passé.

Alors, votre livre contient des souvenirs douloureux...

C'est un livre qui m'a beaucoup coûté. Il y a un prix humain énorme. J'ai pleuré à chaque page. C'est un livre que j'ai arraché de moi-même. Il n'est pas facile de parler des choses personnelles et des choses de la famille dans notre société. On est trop cachottier. Il y a une espèce de maladie du secret très ancrée en nous. Le fait de parler de sa famille requiert déjà un effort. Ce livre est une façon de maîtriser la souffrance. Il fallait trouver une logique à une vie très chaotique et pleine de douleurs. Une souffrance très liée à ma mère qui était malade. Dans le livre, je parle de cette maladie en l'abordant sous son aspect culturel. C'est-à-dire : la possession (amlak). Mon frère et moi avions grandi dans ce contexte. Ce livre c'est aussi, pour une grande part, un récit autobiographique.

Votre livre a été l'occasion pour vous de revisiter la culture kabyle sous ses plusieurs facettes, n'est-ce pas ?

Décrire un fonctionnement familial et la souffrance de la mère, c'est aussi se situer dans un contexte social et culturel. Tout est lié, dans ce livre, du début jusqu'à la fin. Les choses ne se produisent pas par hasard. On ne connaît pas les débuts. J'ai essayé de remonter loin dans l'histoire maternelle, à travers le récit de ma mère. Ce livre tourne aussi autour de la transmission entre les générations. La culture traditionnelle, c'est essentiellement cela. C'est le phénomène de la transmission. La part essentielle n'est pas saisissable. C'est indicible. Dans ce livre, il y a cette part de l'indicible, des choses qu'on ne peut pas dire. Ce qui se ressent à travers l'indicible permet à tout le monde de se reconnaître.

Donc, votre livre n'est pas uniquement personnel...

Il y a dans ce livre une part de récit très personnel mais beaucoup peuvent s'y reconnaître. Tout à l'heure, il y avait un monsieur avec sa sœur, venus juste pour me dire qu'ils ont vécu presque la même histoire. C'est considérable comme réaction. Au départ, c'est quelque chose de très personnel. A l'arrivée, ce ne l'est pas du tout. Ce livre est comme un miroir que j'offre à tout le monde.

Le fait d'avoir poussé vos études et recherches en psychologie vous a-t-il aidé dans l'écriture et la compréhension des événements ?

Evidemment que cette formation m'a aidée à la compréhension mais pas à l'explication. Ce livre n'est pas du tout quelque chose de scientifique. Il est écrit dans un langage complètement accessible. Ce n'est pas un langage d'expert. Mais je n'ai pas mis de côté ma formation et ce que j'ai appris à l'université, dans les livres et dans la pratique. Evidemment, ceci m'a aidée à avancer dans mon propre récit et dans la compréhension sociale et culturelle. Aussi ce livre permet de montrer que le culturel, le psychologique et le pathologique sont liés. On n'est pas malade en dehors d'une culture et d'une société. Toute souffrance est inscrite dans une culture d'une société donnée. C'est toujours par rapport aux autres qu'il est malade. Dans ce livre, j'essaie de comprendre et non pas d'expliquer.

C'est quoi la différence entre comprendre et expliquer pour vous ?

Comprendre et expliquer, c'est très différent. Je n'explique rien dans ce livre. J'essaie de comprendre. Comprendre veut dire relier les choses. Tisser la toile d'une vie particulière.

Vous avez écrit qu'à travers ce livre, l'objectif consiste, non pas à effacer la souffrance, mais à la dépasser. Où se situe la nuance ?

De toutes les façons, la souffrance ne s'efface pas. Effacer veut dire refouler, mettre de côté et faire comme si cette souffrance n'existait pas. Une grande leçon de la psychanalyse explique que ce qui a été vécu un jour existe pour toujours. Ça existe quelque part sous une forme ou sous une autre. On peut « effacer » des choses parce qu'elles sont invisibles mais c'est un effacement de la conscience et

on fait comme si ça n'a pas existé. Quelquefois, on sait qu'on n'a pas oublié mais on range tout comme si on rangeait dans des tiroirs des choses, en attendant qu'elles ressortent à telle ou telle occasion.

Que voulez-vous dire par dépasser ?

Dépasser une expérience veut dire la vivre jusqu'au bout, la tourner et l'examiner dans tous les sens, notamment la passer sous le scalpel de l'écriture, de la pensée et de la réflexion et puis la laisser là. Se rendre compte qu'elle existe. Puis continuer sa vie tout en sachant qu'elle est là. Il faudrait aussi l'intégrer dans son expérience de vie. Elle fait partie de notre propre histoire.

Quelle est la différence entre un individu qui a réussi à dépasser sa souffrance et celui qui a échoué ?

Celui qui n'a pas dépassé une souffrance, c'est celui qui se débat toujours dans cette souffrance là et éventuellement qui la revit à chaque fois que les vicissitudes de la vie l'y poussent.

Sans ces souffrances que vous avez endurées, auriez-vous écrit ces livres ?

La souffrance m'a été utile pour l'écriture. En tout cas, pour l'écriture de ce livre (La fête des Kabytchous NDLR) et pour celui sur l'exil aussi. Pour moi, la souffrance est un moteur pour l'écriture. C'est un moteur pour la réflexion. Dans la souffrance, on trouve des raisons de penser, de réfléchir, des raisons d'espérer et d'avoir de la force pour persévérer et de l'inspiration pour écrire.

Vous avez aussi développé la réflexion selon laquelle aussi loin que nous puissions partir sur cette terre, on finira toujours par revenir au bercail. Que voulez-vous insinuer ?

On revient toujours à ce qu'on a quitté. Tout ce qu'on a à dire là-dessus, ce ne sont que des sentiments et des tentatives de compréhension. Aussi loin qu'on parte, on rencontre des êtres humains et ces derniers vous renvoient à vous-même. Si différents qu'ils puissent être culturellement, si éloignés qu'ils puissent être par la langue et par leurs pratiques, ils restent des êtres humains. Cela veut dire qu'ils sont toujours des miroirs qui vous renvoient à vous-même. C'est aussi probablement une façon de garder une autonomie de fonctionnement. Il y a toujours quelque chose qui rappelle la rondeur du monde. Le monde est rond, on n'y peut rien, on revient toujours au point de départ.

Pourquoi avez-vous choisi la langue française ? Peut-on vraiment exprimer le fond de sa pensée avec une langue étrangère ? Pourquoi pas dans votre langue maternelle ?

La langue française m'est familière. On qualifie une langue de langue maternelle pas seulement par le fait qu'elle soit la langue de la mère. Elle peut être aussi la langue de la personne qui joue le rôle de la mère. Ce qui est important dans la langue maternelle, c'est qu'elle s'apprend durant l'enfance. C'est la langue dans laquelle se forge la personnalité et la pensée. C'est la langue avec laquelle on apprend à exprimer ses sentiments et ce qu'on a de plus intime en soi. Il se trouve que le français, je

l'ai appris étant enfant également. Le français n'a jamais été étranger pour moi. Cette langue, je l'habite très bien et elle m'habite très bien. Il y a des choses qu'on n'arrivera jamais à exprimer parfaitement mais je trouve que dans le français, je sens que je parviens à dire des choses très fortes.

Qu'en est-il de votre livre sur l'exil paru en 1998 ?

On appelle ce genre dans la recherche en sciences sociales, un récit de vie. Le personnage principal s'appelle Zehra. Mais il y a dans cet ouvrage des intermèdes qui me concernent.

En tant qu'écrivaine, vous sentez-vous comme exilée, justement ?

Oui. La langue française est une langue étrangère mais c'est une langue que j'ai investie. L'exil transparait déjà à travers elle. C'est la langue maternelle, le kabyle, qui renoue avec les origines. L'exil se perçoit à travers la langue française parce qu'elle n'est pas ma langue maternelle. C'est une langue de rupture.

Que représente votre frère Mohya pour vous ?

Le fait qu'il a été le grand frère est une notion anthropologique très importante. C'est une fonction parentale d'une grande importance dans notre culture. C'est une chose que je raconte dans ce livre.

Comment expliqueriez-vous la personnalité atypique de Mohya ?

Il avait une autorité telle que je ne peux pas me l'expliquer. Dans ce livre, je parle de son caractère très difficile parce que j'ai eu une relation très difficile avec lui. Nous avons eu des difficultés de communication. Mais je crois que c'est quelque chose qu'on retrouve un peu partout.

Qu'est-ce qui vous a le plus marqué en lui ?

C'est son côté réaliste. Il disait les choses telles qu'elles étaient. Il fallait faire avec.

Pourquoi avoir choisi un titre aussi provocateur pour votre livre ? N'avez-vous pas eu des appréhensions quant à un tel choix ?

A aucun moment je n'ai eu des appréhensions. Je n'ai fait que reprendre une phrase que Mohya a prononcée. J'ai pris au mot sa phrase. Il n'y a aucune ironie et aucun sentiment de provocation dans ce titre. Il y a de la colère surtout, dans ce titre. Ce n'est pas une colère par rapport aux gens. C'est plutôt une colère ancienne.

Votre formation en psychologie, psychopathologie et psychanalyse vous a-t-elle aidée à comprendre plutôt qu'à condamner les autres ?

Quand on essaye de comprendre, le jugement est exclu. On ne condamne pas. La compréhension est une démarche qui développe la sensibilité. On est sensible aux choses et aux êtres. C'est-à-dire qu'on devient capable de se mettre à la place des autres. Cela n'exclut pas qu'à certains moments, on puisse blâmer évidemment. Il n'y a que celui qui t'aime qui pointera du doigt tes erreurs. Ceux qui ne t'aiment pas ne te parleront pas de tes bêtises car ils sont indifférents à ton égard et ça ne les intéresse pas de te corriger.

L. B.

"HORS-LA-LOI",
DE RACHID BOUCHARÉB

Bientôt sur les
écrans algériens



"Hors-la-loi", le dernier-né du cinéaste algérien Rachid Boucharé, réalisateur du film à succès "Indigènes", sera bientôt présenté sur les écrans algériens. "Hors-la-loi", dont la sortie en France est prévue en septembre, se penche, à l'instar du film "Indigènes", sur une période marquante de l'histoire de la colonisation française en Algérie, a indiqué Aziz Boukerrouni qui figure au casting du nouveau film de Rachid Boucharé aux côtés d'acteurs célèbres, à l'image de Djamel Debbouze, Roschdy Zem et Sami Bouajila.

ATELIERS D'ÉCRITURE À
CONSTANTINE

Ils peuvent aider
à devenir écrivain

La problématique de l'enseignement de l'écriture a été au centre des débats d'un atelier ouvert, jeudi, à Constantine. Les ateliers d'écriture "peuvent désinhiber ceux qui ont une bonne maîtrise de la langue et une vocation littéraire cachée", a estimé, dans ce contexte, le critique littéraire français Sébastien Lapaque. Encadrant un atelier d'écriture qui a réuni bon nombre de férus de littérature, Lapaque, qui est également essayiste et romancier, a ajouté que ces ateliers "peuvent aider à franchir l'obstacle psychique pour oser passer à l'écriture artistique".

PREMIÈRES JOURNÉES
THÉÂTRALES DE TLEMCCEN

Coup d'envoi jeudi dernier

Le coup d'envoi des premières journées théâtrales de la wilaya de Tlemcen a été donné jeudi après-midi à la maison de la culture Abdelkader-Alloula. Cette manifestation culturelle, qui s'inscrit dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale du théâtre coïncidant avec le 27 mars de chaque année, va permettre, trois jours durant, la présentation de onze spectacles, a indiqué le directeur de la maison de la culture Abdelkader-Alloula, M. Tahir Aris.

CYBER-GALERIE DIDOUCHE-MOURAD, ALGER

Exposition de Meriem et Mohamed Srir

Les artistes peintres autodidactes, Meriem et Mohamed Srir, exposent, depuis mercredi à la cybergalerie "Didouche-Mourad" d'Alger, leurs œuvres, inspirées de paysages naturels et dégagant toutes sortes d'émotions et de sentiments. Encouragés dès leur jeune âge par l'entourage familial et les amis, les enfants Srir sont deux passionnés des arts plastiques. Cette exposition, qui se tiendra jusqu'au 2 avril prochain, représente pour eux un moment de partage réel, relèvent-ils.

BENJAMIN STORA AU CCA

Il a présenté deux de ses ouvrages



L'historien français, Benjamin Stora, a présenté jeudi soir au Centre culturel algérien de Paris, ses deux ouvrages *Le mystère de Gaulle* et *Les immigrés algériens en France*, en présence d'un public nombreux.

Benjamin Stora, s'est intéressé dans le premier ouvrage au discours prononcé le 16 septembre 1959 par de Gaulle à travers lequel il a évoqué pour la première fois la proposition de l'autodétermination de l'Algérie. Le second ouvrage, *Les immigrés algériens en France*, réédité dernièrement, montre que la présence des Algériens dans l'Hexagone, dès le début du 20ème siècle, n'avait pas seulement une dimension socioéconomique, mais aussi politique.

THÉÂTRE POUR ENFANTS À MÉDÉA

Grand succès auprès des petits

L'affluence du public aux journées nationales du printemps théâtral pour enfants, ouvertes dimanche dernier à Médéa, est un "indicateur fiable de la bonne santé du quatrième art". Le fort taux de fréquentation enregistré depuis le début de cet événement culturel est la "preuve" de l'intérêt que portent les enfants à cette forme d'expression où ils se sentent, à la fois, spectateurs et acteurs.

R. C.

LA MINISTRE DE LA CULTURE L'A ANNONCÉE JEUDI

Création prochaine de l'Agence nationale des secteurs protégés

La ministre de la Culture, Khalida Toumi, a annoncé, jeudi à Alger, la préparation d'un projet de décret exécutif portant création de l'Agence nationale des secteurs protégés pour veiller à la mise en œuvre des plans permanents de sauvegarde des sites archéologiques à travers tout le territoire national.

Mme Toumi, qui répondait à une question orale au Conseil de la Nation, a indiqué que cette agence "sera essentiellement chargée de veiller à la mise en œuvre de ces plans permanents", au regard de "la complexité et de l'ampleur des missions à assumer et ce, en vue de mieux sauvegarder les secteurs protégés à travers tout le territoire national".

Dans ce contexte, la ministre a rappelé "la promulgation en 2009 de 5 décrets exécutifs portant création des secteurs protégés des villes antiques de Mila, Qariat Ait El Qaid à Tizi-Ouzou, Qasr Tamerna à El Oued et les deux villes antiques de Nadroma et de Tlemcen".

"La commission nationale des biens culturels a approuvé lors de sa dernière réunion la création des secteurs protégés des villes antiques au niveau du palais antique de Ouargla, du palais antique de Laghouat et de la cité antique Laachache et Lamsaaba d'El Oued", a ajouté la ministre affirmant que "le dossier a été adressé aux ministères concernés en vue de le soumettre au Conseil de Gouvernement".

LINDÂRT, ARTISTE PHOTOGRAPHE

Pour apprendre à admirer la nature

PAR MINA ADEL

« C'est une triste chose de penser que la nature parle et que le genre humain n'écoute pas », avait dit Victor Hugo. C'est, justement, un peu cette voix oubliée de la nature que Linda, une photographe qui préfère se présenter par Lindârt, veut réécouter et surtout partager avec autrui. Lindârt est une jeune femme algérienne qui, après un baccalauréat décroché en Algérie et des études en architecture à l'école des Beaux Arts de Paris et en histoire de l'art à la Sorbonne, a investi un autre domaine de l'art et d'investigation, qui est la photographie, en particulier la mise en valeur de la nature à travers la photographie. Pour cette passionnée de la nature, tout a commencé par un questionnaire : « Comment révéler les beautés de la nature dont nous ne percevons pas forcément toutes les richesses ? ».

Armée de son appareil photo, elle passe à l'acte et va sillonner son pays natal à la quête de quelque paysage à observer et contempler en vue d'en rendre compte par une composition photographique qui puisse le mettre artistiquement en valeur. Linda n'aime pas trop parler d'elle-même et préfère laisser ses photographies osciller entre couleurs chaudes et froides, entre espoir, vie, peine et solitude s'exprimer à sa place. « Je suis toujours admirative devant les beautés de la nature », dit-elle. Elle travaille d'ailleurs sur une nouvelle exposition qui a pour thématique « l'art végétal », mais cette expo en labo porte sur le végétal comestible. Elle fait suite à une autre qui s'est déroulée lors du festival panafricain même si elle s'est faite en dehors de ce cadre. Les défis que veut relever Linda sont de réussir sa prospection en vue de trouver matière à

composer de belles photos à même d'immortaliser les beaux sites qu'elle a eu le bonheur de découvrir. Son souci est de faire ressortir la beauté diffuse qui parfois se cache sous le florilège des couleurs végétales.

« Désormais, le vert n'est pas l'unique teinte, contrairement à ce que l'on croit communément », ajoute-t-elle. On peut s'étonner de voir que la feuille végétale qu'elle soit desséchée ou parfaitement hydratée est la pièce maîtresse sur laquelle notre artiste aime féconder sa technique photographique. Expressive de par la position qu'elle occupe dans les champs, la feuille déteint sur son entourage certainement pour ses qualités de captage de la lumière. Interrogée sur son choix de faire ce genre de photographie, la signataire de *Nature abstraite*, *Clin d'œil*, *Conte des bois*, *L'enfant et sa mère* et autres photographies répond :

directives dictées par le plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur du secteur protégé". "La commission internationale du patrimoine mondial attend de recevoir le projet de plan pour la sauvegarde du patrimoine matériel de la région de Oued Mizab", rappelle la ministre, ajoutant que "le ministère de la Culture s'attèle à introduire une série de projets dans le cadre des différents programmes de développement aux niveaux central et local dont la restauration des édifices historiques situés dans la wilaya de Ghardaïa ainsi que l'examen et la restauration du système antique de partage des eaux".

Il s'agit, également, de "la restauration de différents palais dont les palais de Attaf, Bennoura, Beni Yezguen, Ghardaïa, Melika, Metlili, Berriane et El Guerrara ainsi que l'examen du plan de sauvegarde du site archéologique du palais d'El Menea et la réalisation d'études pour la restauration de quatre grandes mosquées situées dans la même ville".

Les sites archéologiques de la région ont été identifiés et répertoriés, a encore précisé la ministre qui a annoncé la réalisation d'études pour l'élaboration d'un plan de sauvegarde et de restauration du palais antique d'El Menea et la réalisation d'une opération de mise en valeur des sites historiques du secteur protégé de la Vallée de Mizab à travers l'éclairage outre les études relatives à la réalisation d'un musée à Ghardaïa et la restauration des palais et sites archéologiques de Metlili, Berriane, Guerrara et Menea. Il a également été question, selon la ministre, de la restauration du palais antique de Metlili et la réalisation d'études sur la restauration de la place du marché de Berriane et de la façade antique et d'autres études portant élaboration d'un plan de sauvegarde et de mise en valeur d'autres sites archéologiques de la région.

APS



Khalida Toumi, ministre de la Culture.

PH/Midi Libre

M. A.

SIGNATURE CE 8 AVRIL DU TRAITÉ DE DÉSARMEMENT NUCLÉAIRE ENTRE LA RUSSIE ET LES ETATS-UNIS

Obama de nouveau conforté

Nouvelle victoire d'envergure pour le président américain après la réforme historique du système de santé : la proche conclusion d'un nouvel accord de désarmement nucléaire avec la Russie qui doit succéder au traité START arrivé à échéance le 5 décembre dernier.

"C'est un accomplissement de portée historique, qui va accroître la sécurité des Etats-Unis et de nos alliés", jugeait le Center of American Progress (CAP) dans un courriel. Le document "réduit la menace d'une guerre nucléaire, fait progresser la vision du président Obama d'un monde dénucléarisé, et est un résultat tangible" de la tentative d'Obama d'améliorer les relations avec la Russie, a ajouté le CAP. Moscou et Washington sont désormais d'accord sur "tous les documents" du futur traité qui pourrait être signé à Prague le 8 avril. Pour Jeffrey Lewis, spécialiste des armes nucléaires à la New America Foundation, les Etats-Unis n'ont pas négocié d'accord aussi complexe depuis plus d'une décennie et le fait d'avoir négocié celui-ci "montre que nous sommes toujours capables de travailler au désarmement" a-t-il déclaré dans une interview à l'AFP. Les Etats-Unis et la Russie concentrent ensemble 95% des armes nucléaires dans le monde et les deux



Barack Obama.

présidents russe et américain avaient, en juillet dernier, fixé l'objectif de ramener le nombre des têtes nucléaires détenues par chaque nation entre 1.500 et 1.675, et le nombre de vecteurs capables de les transporter entre 500 et 1.100. La réduction est de toutes façons assez limitée, juge M. Lewis. "Le principal gain est d'avoir convaincu les Russes de maintenir en place certaines des mesures de vérification qui n'existaient plus depuis décembre". Ces mesures étaient incluses dans l'accord START, conclu en 1991 et qui a expiré le 5 décembre dernier. Les Etats-Unis disent disposer aujourd'hui de 2.200 têtes nucléaires. On estime généralement que la Russie en possède 3 mille, un chiffre qui paraît toutefois surévalué par certains analystes. Pour eux, les deux ex-ennemis de la guerre froide ont des arsenaux nucléaires

sensiblement égaux. Miles Pomper, chercheur du centre James Martin pour les études sur la non-prolifération, note que la conclusion de l'accord va renforcer la position de l'Amérique en vue du Sommet sur la sécurité nucléaire, prévu en avril à Washington, et de la conférence de révision du traité de non-prolifération nucléaire que l'ONU accueillera en mai. Le bon exemple donné par la Russie et les Etats-Unis "donnera un élan positif", en particulier, face à l'Iran et à la Corée du Nord, pour qui il pourrait devenir plus difficile de résister aux exigences d'un contrôle plus étroit de leurs propres programmes nucléaires. M. Pomper, pense également que l'accord peut renforcer la détermination de la Russie pour sanctionner l'Iran à l'Onu.

MÉCANISME INÉDIT DE L'UE POUR VENIR EN AIDE À LA GRÈCE APRÈS DES SEMAINES DE DIVERGENCES

La zone Euro prend son destin en main

Les dirigeants de l'UE sont parvenus jeudi soir après d'âpres tractations à un accord sur un plan d'aide à la Grèce financé par la zone euro et le FMI, un mécanisme inédit depuis le lancement de la monnaie commune il y a onze ans. "Nous avons résolu le problème à l'intérieur de la famille européenne avec la participation du FMI (...) cela offre un solide filet de sécurité à la Grèce", a déclaré le président de la Commission européenne, José Manuel Barroso, à l'issue d'un sommet des chefs d'Etat et de gouvernement à Bruxelles. Le président de l'UE Herman Van Rompuy a lui indiqué qu'il s'agissait de rassurer les marchés financiers en leur montrant que "la zone euro ne laisserait jamais tomber la Grèce". Après des semaines de divergences entre pays européens sur l'opportunité d'aider la Grèce et sur les modalités d'un éventuel soutien, la France et l'Allemagne ont débloqué la situation dans la journée lors d'une rencontre entre le président Nicolas Sarkozy et la chancelière Angela Merkel. Le mécanisme d'aide agréé est un dispositif de prêts que la Grèce pourra utiliser "en dernier recours" si elle ne parvenait plus à emprunter à des taux raisonnables sur les marchés pour financer ses déficits. La zone euro innove ainsi. Rien de tel n'était prévu jusqu'ici pour un pays membre. De même, si ce plan est activé, l'intervention du FMI pour un pays de la zone euro serait sans précédent.



Le président de la Commission européenne, José Manuel Barroso.

"La zone euro prend son destin en main" grâce à ce mécanisme pour gérer les crises", a commenté M. Sarkozy devant la presse, parlant "d'un pas majeur". Le chef du gouvernement grec Georges Papandréou, dont le pays est confronté à une crise budgétaire sans précédent, a jugé l'accord européen "très satisfaisant". Le dispositif sera alimenté majoritairement par des prêts de partenaires de la Grèce au sein de la zone euro, et du FMI : la proportion devrait être de deux tiers du total pour les premiers, et d'un tiers pour le second. L'enveloppe ne sera ouverte qu'en cas de besoin et l'activation du plan devra être approuvée à l'unanimité des pays membres, ce qui promet encore de difficiles tractations si cette éventualité se pré-

sente. La Banque centrale européenne, qui était très réservée au départ sur le recours au FMI, a salué le dispositif. Son président Jean-Claude Trichet a jugé que l'essentiel était préservé puisque les gouvernements européens assument "leurs responsabilités", car ils restent maîtres d'œuvre. Il a reconnu que parvenir à cet accord n'avait "pas été facile". Aucun montant n'a été fixé pour la Grèce, mais ses besoins potentiels sont évalués à entre 20 et 30 milliards d'euros, selon une source diplomatique. Les dirigeants européens étaient sous pression pour parvenir à un accord, car leurs divergences avaient fait chuter le taux de change de l'euro. En outre, un autre pays donne des signes de faiblesse, le Portugal. Mais M. Van Rompuy s'est voulu rassurant en jugeant "qu'on ne peut pas comparer ce qui n'est pas comparable". Pendant longtemps, l'Allemagne, la principale économie de l'UE, a rechigné à l'idée même de soutenir la Grèce, certains pays étant favorables à l'intervention du FMI, d'autres opposés car ils y voyaient un aveu d'échec de la zone euro. Pour prix de son feu vert, Berlin a aussi obtenu un engagement à "renforcer" la surveillance budgétaire des Etats européens, avec l'objectif de pouvoir prendre plus facilement des sanctions contre les pays laxistes. Les dirigeants européens se sont mis d'accord pour demander qu'un rapport soit fait d'ici à la fin 2010, "explorant toutes les options" dans ce but.

Judaisation d'Al-Qods : saisine de la CPI

Les ministres arabes des Affaires étrangères (AE) sont tombés d'accord jeudi sur une aide de 500 millions de dollars aux Palestiniens d'Al-Qods-Est, au terme d'une réunion préparatoire du sommet prévu ce week-end en Libye. Cette décision doit être présentée ce week-end aux chefs d'Etat arabes pour ratification. Le fonds Al-Aqsa, créé en 2001 après le déclenchement de la deuxième intifada, doit notamment financer des travaux d'infrastructures et des services (hôpitaux, écoles...). Le secrétaire général de la Ligue arabe a indiqué par ailleurs que le Comité de suivi de l'Initiative arabe de paix se réunirait vendredi soir pour discuter de la position arabe en cas d'échec, probable, des efforts américains pour l'arrêt de la colonisation israélienne. Les ministres arabes des AE ont également examiné les mesures juridiques en perspective d'un projet de résolution visant à soumettre la question de judaïsation d'Al Qods à la Cour pénale internationale (CPI).

Un compte-séquestre pour indemniser les victimes de Ghaza

Le Conseil des droits de l'homme des Nations unies a décidé jeudi la création d'un comité d'expert pour le suivi du rapport Goldstone, aux termes d'une résolution sur la suite donnée au rapport. Le Conseil des droits de l'homme a demandé à la haut-commissaire des droits de l'homme d'étudier et d'arrêter les modalités pour créer un compte séquestre destiné à indemniser les Palestiniens ayant subi des pertes et dommages "à la suite d'actes illégaux attribuables" à Israël durant l'agression militaire meurtrière de décembre 2008 à janvier 2009 qui a fait plus de 1.400 morts palestiniens, en majorité des femmes et des enfants. Le Conseil des droits de l'homme a accueilli avec satisfaction la recommandation de l'Assemblée générale appelant le gouvernement suisse à convoquer à nouveau avant la fin de 2010 une Conférence des hautes parties contractantes à la quatrième Convention de Genève sur les mesures à prendre pour imposer la Convention dans le territoire palestinien occupé, y compris El Qods-Est.

Kiev privilégie son propre système de sécurité

Le président ukrainien Viktor Ianoukovitch a exclu toute adhésion de son pays à une organisation de sécurité collective. "L'Ukraine doit réfléchir à d'autres manières pour assurer sa sécurité nationale, plutôt que de choisir entre les systèmes actuels de sécurité collectifs", a déclaré M. Ianoukovitch lors d'une cérémonie organisée à l'occasion du 18^e anniversaire du Conseil de sécurité ukrainien. "L'adhésion à toute organisation de sécurité collective pourrait bouleverser l'équilibre des forces en Ukraine et en Europe" (...) a-t-il averti. Cependant le président Ianoukovitch estime que "cela ne signifie pas que son pays s'isole des efforts visant à garantir la stabilité en Europe, amis doit participer activement aux discussions sur le développement de la nouvelle politique de sécurité en Europe". "Nous devons développer notre propre système de sécurité", a-t-il insisté.

HANDISPORT-JUDO

CHAMPIONNAT DU MONDE EN TURQUIE

Huit judokas algériens présents

L'Algérie participe, avec huit athlètes, au championnat du monde de handisport qui a débuté hier soir en Turquie, dans la ville de Antalya.

PAR SHIRAZ BENOMAR

Cette manifestation est réservée uniquement pour le judo mal voyants. Les participants algériens ont pour objectif de se qualifier aux Jeux Olympiques de Londres en 2012.



Huit judokas mal-voyants en lice pour une qualification aux JO de Londres.

L'équipe, qui a participé au championnat du monde, a fait plusieurs regroupements et

durant la première semaine de mars à Wroclaw en Pologne), outre plusieurs tests de forme et la participation à quelques tournois

Il a été retenu pour ce championnat, deux filles de l'équipe nationale ainsi que des anciens comme Lamri, Nine, Kerkar et Bouazoug et ce, avec huit catégories.

LISTE DES ATHLÈTES :

- Zoubida Bouazoug (-78kg), Mounia Kerkar (-52kg), Mouloud Noura (-60kg), Fayçal Chebieb (-73kg), Sid Ali Lamri (-66kg), Messaoud Nine (-100kg), Abdelhadi Nacerddine (-90kg) et Hamza Harkat (+100kg).

ATHLÉTISME

Tyson Gay dans les rues de Manchester le 16 mai

L'Américain Tyson Gay, ancien champion du monde du 100 m et principal rival du Jamaïcain Usain Bolt, a indiqué hier qu'il participerait à une course organisée dans les rues de Manchester (Angleterre), le 16 mai prochain. "J'attends cette épreuve avec impatience. Sortir l'athlétisme des stades pour le mettre dans les rues est une idée qui suscite un véritable intérêt dans le public et notamment chez moi", a indiqué Gay. Le sprinteur américain n'a pas dit sur quelle distance il allait s'aligner alors que le programme prévoit notamment un 100 m, un 150 m et un 200 m. Bolt, le champion du monde et olympique des 100 et 200 m et détenteur des deux records du monde, avait participé à cette exhibition l'an passé en disputant le 150 m le plus rapide de l'histoire (14.35).

CROSS-COUNTRY - MONDIAUX-2010:

Kenenisa Bekele forfait

Kenenisa Bekele, touché à un mollet, a officiellement été retiré de l'équipe d'Éthiopie qui participe aux Championnats du monde de cross-country, demain à Bydgoszcz en Pologne, a indiqué la Fédération hier. Le sextuple champion du monde de la spécialité, 27 ans, souffre du mollet droit depuis sa participation au cross d'Edimbourg, le 9 janvier, où il avait pris la 4e place. Bekele, champion olympique en titre sur 5.000 m et 10.000 m, avait ensuite été contraint de renoncer à la réunion de salle de Liévin, le 5 mars, où il devait s'attaquer au record du monde du 3000 m. En Pologne, la formation éthiopienne sera donc menée par Gebre Egziabher Gebremariam, le tenant du titre.

Sélection éthiopienne:

- Messieurs:** Seniors: Gebre Egziabher Gebremariam, Azmeraw Bekele, Ayele Abshero, Abera Kuma, Hunegnaw Mesfin, Feyissa Lelessa, Dino Sefer. Juniors: Yekeber Beyibel, Gebretsadik Abbrha, Mesenet Geremew, Belete Assefa, Gashaw Biftu, Debebe W/Senbet
- Dames:** Seniors: Tirunesh Dibaba, Meselech Melkamu, Mamitu Dibaba, Workinesh Kidane, Feyisse Tadesse, Abebech Afework, Belayenesh Wakjira, Belayenesh Wakjira. Juniors: Afera Gudfai, Genet Yalew, Emebet Anteneh, Waganesh Mekasha, Merima Mohammad, Genzee Dibaba

- Messieurs:** 1. Gebre-Egziabher Gebremariam (ETH) 2. Moses Kipsiro (UGA) 3. Zersenay Tadese (ERI)

Classement par équipes:

- 1. Kenya 2. Éthiopie 3. Érythrée
- Juniors:** 1. Ayele Abshero (ETH) 2. Titus Mbishei (KEN) 3. Moses Kibet (UGA)

Par équipes:

- 1. Kenya 2. Éthiopie 3. Érythrée

Dames

- 1. Florence Kiplagat (KEN) 2. Linet Masai (KEN) 3. Meselech Melkamu (ETH)

Classement par équipes:

- 1. Kenya 2. Éthiopie 3. Portugal
- Juniors:** 1. Genzebe Dibaba (ETH) 2. Mercy Cherono (KEN) 3. Jackline Chepnego (KEN)

Par équipes:

- 1. Éthiopie 2. Kenya 3. Japon

TIR SPORTIF - CHAMPIONNAT D'AFRIQUE LA TUNISIE DOMINE LA 5^E JOURNÉE

La 5eme journée du championnat d'Afrique des nations de tir sportif qui se déroule au centre de tir de Chenoua (Tipasa), a vu la domination de la Tunisie qui s'est hissée à la première place du classement par équipes et en individuel.

RÉSULTATS TECHNIQUES:

Tir au pistolet (par équipes)

- 1. Tunisie 1108 pts 2. Algérie 1058 pts 3. Libye 1033

Tir au pistolet (individuel):

- 1. Cherni Olfa (Tunisie) 373 pts 2. Bouaziz Olfa (Tunisie) 371 pts 3. Nasri Nora (Tunisie) 364 pts

(APS)

CYCLISME

GRAND PRIX INTERNATIONAL DE LA VILLE D'ALGÈR

Le maillot jaune, Paul Kneppers : «Une opportunité pour taper dans l'œil des recruteurs»

Les performances réalisées lors de la 13^e édition du Grand prix international de la ville d'Alger constituent une "opportunité" pour taper dans l'œil des recruteurs des clubs professionnels européens, a estimé jeudi le cycliste espagnol Paul Kneppers, qui prend part au rendez-vous d'Alger.

"Faire bonne figure lors du rendez-vous d'Alger pourrait être déterminant dans la décision finale d'un club professionnel français qui compte me recruter la saison prochaine", a déclaré à l'APS le cycliste espagnol du club Telcom Navara.

"Je participe régulièrement à des courses en Espagne tels Navara, Léone, Aragon, Asturias et le Pays Basque. A l'étranger, j'ai pris part à des tours en Amérique du Sud notamment à Cuba et au Venezuela. Toutefois, c'est ma première participation en Afrique et dans les pays arabes particulièrement", a-t-il ajouté.

Evoquant le niveau de la compétition, l'Espagnol affirme qu'il est "bon" et ce, malgré l'absence des internationaux algé-

riens qui vont participer la semaine prochaine au Tour du Maroc.

"J'ai pris part dernièrement à une compétition très relevée au Pays Basque où je me suis classé troisième. En faisant une comparaison avec le tour d'Alger, j'estime que le niveau est bon. J'ai été agréablement surpris par les capacités physiques et techniques des cyclistes du Groupe sportif des pétroliers (GSP) et aussi par ceux du club de Chambéry (France)".

"Nous sommes contents et touchés par l'accueil et l'hospitalité des Algériens. Le climat en Algérie favorise de bonnes productions et les circuits sont convenables pour réussir de bonnes courses", a-t-il dit.

Contrairement à Kneppers, le cycliste Français du club de Chambéry, Julien Viennot, lui, a eu la chance de participer à des compétitions sur le continent africain.

"J'ai déjà participé au Tour du Maroc, une compétition longue et dure disputée par des professionnels du vélo. Gagner un tour ou même une étape, c'est quelque chose dans la carrière d'un sportif", a-t-il

déclaré. S'agissant du niveau technique du Tour d'Alger, Viennot explique que "notre manager nous a dit beaucoup de bien sur le club du GSP qui représente actuellement le noyau du cyclisme algérien. Les autres clubs algériens se défendent avec leurs moyens et beaucoup de volonté", a-t-il noté.

"Les Espagnols du club Telcom Navara ont aussi un niveau appréciable. Ils sont venus avec de sérieuses intentions de gagner le Tour d'Alger vu qu'ils disputent beaucoup de tours régionaux au pays Ibérique", a encore dit le Français.

Les conditions d'hébergement sont bonnes et les organisateurs n'ont rien laissé au hasard, estime Viennot. "J'espère revenir à Alger pour la 14^e édition car j'ai été vraiment marqué par les efforts des organisateurs à nous offrir toutes les conditions nécessaires pour faire de ce tour un tremplin pour taper dans l'œil des recruteurs des clubs pros européens", a-t-il conclu.

(APS)

(4^e étape): victoire de l'Algérien Mourad Faïd

Le cycliste algérien Mourad Faïd (Vélo cyclisme Grands Vents) a remporté la quatrième et avant dernière étape de la 13^e édition du Grand prix international de la ville d'Alger, disputée jeudi entre Birtouta et Douéra sur une distance de 124 km. Faïd a parcouru l'épreuve à travers plusieurs communes des Wilayas d'Alger et de Tipasa en 3h 11min 57s, suivi du Français Lawers Sylvian (Chambéry-France) et de l'Algérien Laagab Azzedine (Groupe Sportif Pétrolier) qui ont fait 3h 13 mn 00 s dans un peloton regroupé. Pour sa part, Youcef Reguigui du Groupe sportif pétrolier (Algérie) a réussi à remporter le maillot vert du meilleur sprinteur qui était la propriété de son compatriote Tassit M'hamed sociétaire du club algé-

rois du WB Ain Bénian. L'Espagnol Paul Kneppers (Telcom Navara) a, quant à lui, réussi à garder son maillot jaune qu'il porte depuis la deuxième étape. Le maillot à pois du meilleur grimpeur reste sur les épaules du Français Julien Viennot (Chambéry-France). La troisième étape (course en circuit) disputée mercredi en 10 tours de 7.3 km entre Staouéli et Sidi Fredj a été remportée par l'Algérien Tamarant Khalil (GSP), rappelle-t-on. Des cyclistes d'Algérie, d'Espagne et de France prennent part au 13^e Grand prix international de la ville d'Alger. L'Algérie est représentée par huit clubs: GSP Alger, VCVG Alger, ABH Alger, WBAB Alger, Relizane S.ligue Relizane, WAB Blida et OCA Alger.

Les manifestations violentes «inquiètent» le gouvernement sud-africain

Le gouvernement sud-africain a exprimé jeudi son "inquiétude" face à la violence de certaines manifestations récentes dans le pays, avant la Coupe du monde de football du 11 juin au 11 juillet. "Evidemment, nous sommes inquiets", a déclaré le porte-parole du gouvernement, Themba Maseko, à des journalistes dans la capitale parlementaire du Cap. "La nature violente et destructrice de certaines manifestations est inacceptable", a-t-il ajouté. "Nous ne voulons pas voir de telles manifestations, tout spécialement pendant la Coupe du monde, lorsque le pays tout entier devrait se dédier à réserver le meilleur accueil qui soit au Mondial", a affirmé le porte-parole. L'Afrique du Sud a été secouée ces derniers mois par des manifestations souvent violentes, notamment dans les bidonvilles dont les habitants réclament de meilleures conditions de vie décentes, mais aussi lorsque les taxis collectifs ont protesté contre le lancement d'un embryon de transport public à Johannesburg et au Cap. Les manifestations sont chose courante dans l'Afrique du Sud post-apartheid. Mais certaines ont dégénéré, avec caillasse, pillages et incendies volontaires. "Le gouvernement reconnaît le bien-fondé des réclamations" et va tenter d'y répondre, "dans l'idéal bien avant le coup d'envoi" du 11 juin, a ajouté M. Maseko.

Le téléphérique du stade de Durban au sol pour maintenance

Le téléphérique, qui permet d'accéder à une plate-forme d'observation au-dessus du stade de Durban, devait être immobilisé afin d'enquêter sur des pannes à répétition, moins de trois mois avant la Coupe du monde 2010 de football (11 juin - 11 juillet), ont indiqué vendredi des responsables du stade. "Le téléphérique est programmé pour s'arrêter au moindre problème technique. Ironie du sort, c'est ce mécanisme de sécurité qui a créé cette impression que le téléphérique n'était pas sûr", ont déclaré dans un communiqué les responsables de ce stade de 70.000 places. Le téléphérique est "sans doute une des attractions touristiques les plus sûres en Afrique du Sud", ont-ils précisé, ajoutant qu'il serait arrêté deux jours pour enquêter sur ce problème. Depuis plusieurs semaines, des touristes se retrouvent régulièrement bloqués sur la plate-forme panoramique située à 106 m de hauteur au-dessus de la pelouse. Environ 150 personnes, qui sont restés bloquées jusqu'à deux heures ou sont descendues par les escaliers, ont été "incommodées" par des "arrêts non planifiés", a souligné le communiqué. "Les procédures d'évacuation sont en place et complètement sûres", a-t-il ajouté. Quatre mois après sa mise en service, le téléphérique a attiré plus de 60.000 visiteurs qui profitent d'une vue à 360 degrés sur la ville portuaire et l'océan. Ce stade, qui accueillera sept matches du Mondial dont une demi-finale, est devenu une attraction phare de Durban grâce à sa plate-forme panoramique et son saut à l'élastique du haut de la grande arche.

PROTRAIT GROUPE «C»

SLOVÉNIE

Pour cette nation de tout juste deux millions d'âmes, se qualifier pour la Coupe du Monde de la FIFA est déjà un exploit. Pour y parvenir, elle a écarté de son chemin la Pologne, la République tchèque et enfin la Russie (142 millions d'habitants). Miraculeux, diront certains, mais peut-être pas tout à fait si l'on se souvient que la Slovaquie a déjà participé une fois à l'épreuve reine du football mondial. Elle n'en sera donc pas à son coup d'essai en Afrique du Sud.



La Slovaquie : un "petit" aux dents longues.

En route vers l'Afrique du Sud

À l'issue du tirage au sort préliminaire, la plupart des observateurs avaient donné la République tchèque et la Pologne - deux rescapés d'Allemagne 2006 et de l'UEFA EURO 2008 - comme favoris du Groupe 3. Au final, ce dernier a donné lieu à une lutte acharnée pour la première place entre... la Slovaquie et la Slovaquie.

La Slovaquie doit sa qualification avant tout à une défense étonnamment hermétique, la plus étanche de la Zone Europe derrière celle des Pays-Bas. Mais la sélection dirigée par Bert van Marwijk a disputé deux matches de moins que celle entraînée par Matjaz Kek, qui n'aura finalement cédé que quatre fois en dix sorties. À la veille de la dernière journée, la Slovaquie faisait même figure de favorite pour décrocher le billet direct pour l'Afrique du Sud. Mais c'était compter sans la pugnacité de la Slovaquie. Battue par les Slovaquies à l'extérieur et à domicile, les Slovaquies ont trouvé les ressources pour aller s'imposer en Pologne (1:0) lors de l'ultime journée.

Malgré l'excellente prestation des hommes de Matjaz Kek dans leur groupe, difficile d'accuser la Russie de présomption pour s'être réjouie d'avoir hérité de la Slovaquie en barrages. Alexander Kerzhakov n'avait pas hésité à qualifier le tirage de "favorable" pour l'équipe de Guus Hiddink. Les 88 premières minutes du match aller, en Russie, lui donneront raison, les locaux menant alors 2 à 0. Mais à deux minutes du terme, le Slovaque Nejc Pecnik inscrit ce fameux but tant recherché sur terrain adverse. Au retour à

Maribor, les Slovaquies savent ce qu'il leur reste à faire. C'est Zlatko Dedic qui s'acquittera de la tâche, offrant une victoire 1:0 à son pays, qui crée ainsi l'une des plus grosses surprises des qualifications européennes de ces dernières années.

Le sélectionneur

Joueur réputé pour ses qualités de leader plus que pour ses dons techniques, Matjaz Kek obtient sa première et unique sélection en équipe nationale en 1992, à l'âge de 30 ans. C'est à Maribor, club avec lequel il a remporté consécutivement trois championnats de Slovaquie, qu'il fait ses premiers pas comme entraîneur. Après six années plus ou moins fructueuses à ce poste, il débute dans son rôle de sélectionneur avec les U-15 et les U-16 slovaquies. En janvier 2007, il prend les rênes de la sélection A, avec laquelle il obtient des résultats dépassant toute attente. Après la qualification pour l'Afrique du Sud 2010 face à la Russie, Kek déclare : "La Slovaquie vient de réaliser un rêve".

Les joueurs vedettes

Inutile de chercher des grands noms dans l'équipe de Slovaquie. La force de l'équipe réside avant tout dans son tempérament et dans la qualité de son jeu collectif. Cela dit, Kek peut compter sur quelques joueurs de grande classe, à commencer par Milivoje Novakovic, buteur à cinq reprises dans ces qualifications. Aujourd'hui âgé de 29 ans, l'attaquant de Cologne sera au sommet de son art en Afrique du Sud. Le natif de Ljubljana n'hésite pas à affirmer qu'il constitue "un tiers de la colonne vertébrale" slovaque avec le

gardien Samir Handanovic et le milieu offensif Robert Koren, par ailleurs capitaine de la sélection.

Passé en Coupe du Monde de la FIFA

Étant donné que son indépendance date seulement de 1991, année où elle se sépare de la Yougoslavie, la Slovaquie possède une histoire footballistique plus courte que celle de la plupart des autres qualifiés pour l'Afrique du Sud. Cela dit, elle peut se targuer d'avoir atteint la phase finale de la Coupe du Monde de la FIFA dès sa deuxième tentative. En qualifications, les joueurs emmenés par Srecko Katanec disposent de la Suisse et - ironie de l'histoire - de la Yougoslavie et valident leur billet pour Corée/Japon 2002. Malheureusement, l'expérience slovaque au grand rendez-vous mondial tournera court, le joueur vedette Zlatko Zahovic étant renvoyé au pays après un différend avec Katanec au terme du premier match de groupe. La Slovaquie s'inclinera à trois reprises en autant de sorties.

Entendu...

"Pour un petit pays comme le nôtre, c'est une performance incroyable de se qualifier pour une Coupe du Monde. Avant le début des qualifications, personne n'aurait parié un sou sur nous. Aujourd'hui, tout le pays est fier de nous. Nous voulons maintenant montrer qu'indépendamment de notre statut, nous pouvons rivaliser avec les meilleurs." - Milivoje Novakovic, attaquant getty images (AFP)

LIONEL MESSI :

«MARADONA EST LE PLUS GRAND JOUEUR DE TOUS LES TEMPS»

Lionel Messi, meilleur joueur du monde et déjà auteur de 25 buts cette saison en Liga pour le FC Barcelone, a estimé jeudi que son compatriote et sélectionneur d'Argentine, Diego Maradona, "est le plus grand footballeur de tous les temps". "Même après des millions d'années, je ne lui arriverai même pas à la cheville. Je voudrais lui ressembler un peu parce que c'est le plus grand de tous les temps", a affirmé Messi à la radio Metro de Buenos Aires. "Je ne me compare pas à Maradona. Je voudrais me construire ma propre histoire et la vivre après avoir réussi quelque chose", a ajouté Messi. Ballon d'or 2009 et meilleur joueur Fifa. "Les comparaisons sont odieuses mais, si quelqu'un doit être meilleur



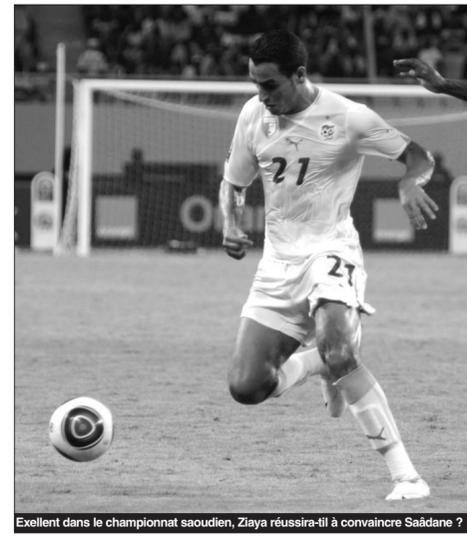
que moi, il faudra qu'il soit Argentin. Si Leo (Messi) est meilleur (que moi), bienvenu. Diego Maradona est l'homme le plus heureux du monde", a affirmé le sélectionneur argentin mercredi sur la radio Cooperativa. Lionel Messi a réitéré son souhait de "remporter la Coupe du monde". "Nous voulons tous connaître le bonheur de soulever la Coupe du monde. Non pas parce qu'elle va faire de moi le plus grand joueur au monde mais parce qu'il n'y a aucune autre joie comparable. A Lecce depuis le début de la saison, le natif de Zighoud Youcef (région de Constantine) tente d'accrocher tant bien que mal une place de titulaire au poste d'ailier

Nous ne sommes pas favoris mais pourrons créer une grande surprise", a conclu Messi. Au Mondial sud-africain (11 juin-11 juillet), l'Argentine figurera dans le groupe B avec la Corée du Sud, la Grèce et la Nigeria. Agences

L'ANCIEN JOUEUR DE L'ESS RÉUSSIT UNE BELLE SAISON EN ARABIE SAOUDITE

YALLAH, ZIAYA !

Depuis quelques semaines, l'attaquant algérien d'Al Ittihad Abdelmalik Ziaya semble avoir trouvé la bonne carburation. Buteur décisif en championnat saoudien, mais également sur le continent asiatique, le natif de Guelma a marqué de gros points en vue du Mondial.



Excellent dans le championnat saoudien, Ziaya réussira-t-il à convaincre Saâdane ?

«El Malik» (le Roi) a encore frappé ! Plongé au coeur d'un feuilleton interminable sur les conditions de son départ de l'ES Sétif, Abdelmalik Ziaya semble de semaine en semaine, de jour en jour, s'acclimater à sa nouvelle formation, Al Ittihad. Le club de Djeddah a fini en beauté la saison saoudienne en arrachant la deuxième place à Al Nasr, mais finit loin derrière Al Hilal, formation entraînée par un certain Eric Gerets. Le Lion de Rekem a été l'ancien entraîneur de l'Olympique de Marseille et est fortement pressenti pour prendre les destinées de l'équipe du Maroc.

Mercredi, Ziaya a, lui, inscrit son cinquième but - en à peine plus d'un mois - sous le maillot de l'équipe phare de Djeddah,

toutes compétitions confondues. Le meilleur buteur de la dernière édition de la Coupe de la CAF (quinze réalisations) a relancé en partie son équipe dans la course à la qualification pour les quarts de finale en inscrivant le premier but de la rencontre. Il avait déjà permis à son équipe, le week-end précédent, de remporter le dernier match de la saison face au champion : Al Hilal. D'une superbe tête, le natif de Guelma a confirmé qu'il

Suffisant pour l'équipe nationale ?

La réussite retrouvée de Ziaya a également prouvé que la période faste qu'il a connue

au moment où il évoluait avec l'ES Sétif n'était pas le fruit du hasard. Ses qualités physiques et son sens du but ne sont plus à prouver. Dans l'optique du Mondial, le buteur a marqué quelques points auprès du sélectionneur Rabah Saâdane. Sera-ce pourtant suffisant ? Car Ziaya sera principalement visible sur les terrains de la Ligue des champions asiatique, le championnat saoudien ne reprenant qu'au mois d'août. Son club, même s'il s'est imposé mercredi, reste dans une situation délicate pour la suite de la compétition.

Réussir en février et mars pour ensuite disparaître peu à peu des écrans de télévision et des terrains pourrait coûter cher à celui qui n'a joué que quelques minutes lors de la dernière CAN. S'il veut s'affirmer comme une solution offensive supplémentaire aux récurrents Matmour et Ghezal, Ziaya devra prouver à chaque rencontre qu'il disputera avec son club qu'il a les moyens de devenir un élément clé des Fennecs lors de la Coupe du monde. Le temps joue en partie contre lui. "J'espère que Saâdane ne m'oubliera pas et qu'il suivra mes prestations avec mon club", a-t-il lancé la semaine passée au journal *Le Buteur*.

Eurosport

BAYERN MUNICH (ALLEMAGNE) Robben, nouveau roi de Bavière



Avec ses 14 buts et ses dribbles déconcertants, le Néerlandais Arjen Robben, encore décisif mercredi en demi-finale de la Coupe d'Allemagne, est en passe de détrôner le Français Franck Ribéry dans le coeur des supporters du Bayern Munich. Deux jours après son éclair de génie contre Schalke 04 (1-0), Robben monopolise encore les pages sportives de la presse allemande qui décrie, schéma à l'appui, son dernier chef d'oeuvre. A la 112e minute du choc entre Schalke 04 et le Bayern, alors que les deux équipes semblaient se diriger vers la séance des tirs au but, le milieu offensif néerlandais a fait la différence au bout d'un raid de 70 m et malgré quatre adversaires. Ce but est déjà présenté par son président Karl-Heinz Rummenigge comme "le but de l'année", quand la presse populaire le compare aux exploits d'un Maradona ou d'un Messi. Robben, recruté fin août pour 24 millions d'euros en provenance du Real Madrid, est l'homme des buts décisifs du leader du Championnat d'Allemagne qui affronte Stuttgart (7e) samedi pour le compte de la 28e journée. Il a qualifié le Bayern pour la finale de la Coupe d'Allemagne contre Brême le 15 mai, retourné une situation compromise contre Fribourg (2-1) avec un doublé et sorti son équipe d'une impasse en 8e de finale retour de la Ligue des champions contre la Fiorentina (2-3). "Arjen est un joueur de dimension mondiale. Il peut à tout moment décider sur une action de l'issue d'un match, nous sommes très heureux de l'avoir dans notre effectif", s'est félicité Uli Hoessens.

Confiance

Le talent de Robben n'a jamais été contesté par ses précédents employeurs, le PSV Eindhoven de 2002 à 2004, Chelsea de 2004 à 2007 et le Real Madrid de 2007 à 2009. Mais ses anciens entraîneurs et coéquipiers se rappellent surtout des blessures de l'international, surnommé en Angleterre "le joueur de cristal". Depuis son arrivée en Bavière, Robben a, certes, été absent pendant près de deux mois à cause d'une blessure au genou droit, mais il a depuis toujours répondu présent et retrouvé un plaisir perdu à Londres et Madrid. "Je me sens tout simplement bien au Bayern. Dès mon arrivée, j'ai été bien accueilli, je veux prendre des responsabilités dans cette équipe, l'équipe et l'encadrement ont confiance en moi", a-t-il expliqué mercredi soir. Au moment d'entrer dans l'emballage final avec les quarts de finale de la Ligue des champions contre Manchester United et deux chocs en Bundesliga contre Schalke 04 (2e, le 3 avril) et Leverkusen (3e, le 10 avril), le Bayern attend beaucoup de son nouveau roi, d'autant que Ribéry, précédent détenteur du titre, enchaîne les blessures. Le Français, dont l'avenir devrait se décider dans les jours à venir, ne s'en offusque pas : "Grâce à lui, il y a moins de pression sur moi, mais le plus important, ce n'est pas d'être le meilleur joueur du Bayern", a-t-il lâché cette semaine.

Eurosport

LA TOURNÉE DE SAÂDANE

A moins de deux mois du premier stage de préparation des Fennecs pour la Coupe du monde, le sélectionneur de l'équipe d'Algérie Rabah Saâdane prospecte sur les terrains d'Europe. Petit tour d'horizon des candidats à la "Khadra" poste par poste.

Gardien Mickaël Fabre
Âge : 25 ans
Club : Clermont Foot (Ligue II)

Né d'un père algérien, le Varois a la particularité d'être passé par la plupart des sélections de jeunes en France (-15, -16, -17, -18, Espoirs). Il est depuis quatre saisons le portier indéboulonnable du Clermont Foot et a notamment prolongé son contrat de trois ans, il y a un peu plus d'un mois. Fabre devrait notamment être suivi en même temps que Rafik Saïfi vendredi lors de la rencontre Istres-Clermont.

Défenseurs Walid Cherfa
Âge : 24 ans
Club : Gimnastic de Tarragone (Liga Adelante)

Produit du Toulouse Football Club, Cherfa peut évoluer en défense ou au milieu de terrain, sur le côté gauche, comme un certain Nadir Belhadji. Barré par Jérémy Mathieu et Cheikh M'Bengué, le Haut-Garonnais a dû effectuer un passage par Tours avant d'être transféré définitivement à Tarragone où il partage actuellement le rôle de titulaire.

Habib Bellaïd
Âge : 24 ans
Club : Boulogne-sur-Mer (Ligue 1)

Il aurait pu s'imposer comme l'un des défenseurs d'avenir de l'équipe de France, lui aussi le joueur de la génération Ben Arfa-Benzema (1986-1987).

Enfoncé dans le borbier strasbourgeois pendant trois saisons, Bellaïd a tenté une aventure allemande sans lendemain à l'Eintracht Francfort.

Il tente désormais de réussir l'opération sauvetage de Boulogne-sur-Mer dans le Championnat de France. S'il est convoqué, il sera sans doute un joker derrière le trio Halliche-Yahia-Bougherra.

Milieux Djamel Mesbah
Âge : 26 ans
Club : Lecce (Serie B)

Formé dans la région d'Anney, Mesbah a passé la frontière pour écumer un certain nombre de clubs parmi lesquels Aarau, Lucerne et le fameux FC Bâle.

gauche. Ces dernières semaines sont ses plus productives en termes de temps de jeu, surtout depuis ses deux buts inscrits coup sur coup au mois de janvier.

Ryad Boudebouz
Âge : 20 ans
Club : FC Sochaux (Ligue 1)

A l'aise dans un rôle de relayeur ou sur le côté droit, l'un des espoirs sortis de l'école sochalienne a fait part de sa grande envie de rejoindre l'équipe d'Algérie... si possible pour la Coupe du monde. Par son petit gabarit, Boudebouz apportera sans doute la vitesse qui manque de temps à autres à l'Algérie. Son efficacité sur coups de pieds arrêtés ne sera également pas de trop pour être décisive.

Adlène Guedioura
Âge : 25 ans
Club : Wolverhampton (Premier League)

Guedioura est probablement l'énième ratisseur-relanceur que souhaitait Saâdane pour la Coupe du monde. Le joueur formé au CS Sedan-Ardenne possède également d'intéressantes qualités de vitesse. Plus proche d'un Yebda que d'un Lacen, par exemple, Guedioura en est également à un tournant de sa carrière dans la mesure où il est prêt, avec option d'achat, par le club belge de Courtrai jusqu'à la fin de la saison.

Cuisine

Cigares
croustillants aux
épinards et poisson

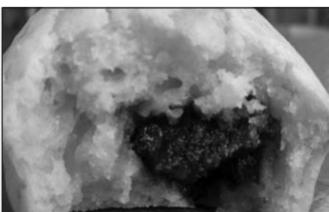
Ingrédients :

500 g de poisson blanc en filets
1 botte d'épinards
5 portions de fromages
1 pincée de muscade
Sel et poivre
1 œuf (jaune et blanc séparés)
2 c. à soupe de beurre

Préparation :

Laver et hacher les épinards, les faire cuire à la vapeur pendant 15 minutes. Retirer du feu et les égoutter. Faire revenir dans du beurre les filets de poisson émiettés pendant 5 minutes, ajouter les épinards, muscade, saler et poivrer selon le goût. Continuer à remuer jusqu'à évaporation complète de l'eau. Retirer du feu et ajouter les portions de fromage, mélanger. Laisser refroidir. Disposer un peu de farce sur le bord d'une demi-feuille de bricks, la rouler pour obtenir un cigare. Coller le bout avec un peu de blanc d'œuf. Recommencer jusqu'à épuisement des ingrédients.

Badigeonner les cigares de jaune d'œuf et les saupoudrer de graines de sésames, les faire dorer au four (ou les faire frire dans de l'huile chaude.) Servir aussitôt avec une sauce de votre choix (sauce au yaourt par exemple.)

Sablés fourrés
au chocolat

Ingrédients :

200 g de farine
50 g de poudre d'amandes
1 œuf
125 g de beurre
150 g de sucre
1 sachet de sucre vanillé
1 pot de nutella
1 pincée de sel

Préparation :

Mélanger farine, poudre d'amandes, sucre, sucre vanillé et une pincée de sel. Ajouter le beurre coupé en morceaux et travailler la pâte à la fourchette.

Joindre l'œuf battu et travailler la pâte jusqu'à ce qu'elle soit bien homogène et la mettre au frais 1h dans un film alimentaire. Etaler sur un plan farine et y découper des cercles. Placer une c. à café de nutella sur la moitié des biscuits et recouvrir avec les autres moitiés en pressant les bords. Mettre au four préchauffé à 180°C pendant 10 à 12 min. Laisser refroidir sur une plaque.

BIEN-ÊTRE

Remèdes de grand-mère
pour se sentir mieux

Il ne s'agit pas ici de guérir quelqu'un de malade, mais de donner quelques remèdes de grand-mère pour se sentir mieux.

Manque de calcium ?

Avalez non pas du lait mais un yaourt. Le yaourt agit favorablement sur la flore intestinale et, on l'affirme, est souverain pour prévenir l'apparition du cancer du colon.

Douleurs et courbatures ?

Chauffez une feuille de chou, en la plaçant quelques instants dans un panier au-dessus d'une casserole, puis appliquez-la chaude, mais non bouillante, en cataplasme sur la partie douloureuse du corps. Le chou, qui est également désinfectant et cicatrisant, est souverain pour calmer la brûlure des piqûres d'insectes.

Du gingembre pour le tonus :

Pour être en forme, buvez tous les matins un jus de carotte-orange-citron, additionné d'une c. à café de gingembre frais râpé.

Manger de l'ail pour éviter le cancer :

L'ail est souverain contre le cancer de l'estomac et du colon.

Combattre le stress avec le magnésium :

Le magnésium représente la plus grosse carence chez les citadines. Or, c'est le minéral antiviellissement par excellence. Il aide à combattre le stress, la nervosité, les crampes et la fatigue. On trouve du magnésium dans les légumes secs, les pâtes, le riz, les légumes verts, les fruits secs, le chocolat noir, le pain complet et les bananes.

Manque de concentration ?

Votre esprit s'évade, vous n'arrivez plus à travailler ? Versez sur un mouchoir quelques gouttes d'huile essentielle de basilic et inhalez-les.

Le moral flanche ?

Effectuez une cure de lumière !



re ! La lumière est un antidote naturel contre l'angoisse et le stress. Dès que vous sentez la moindre lassitude, éclairez en abondance la maison et allumez des bougies.

Un formidable antiseptique : le miel !

Le miel est un puissant antiseptique qui apaise et accélère la cicatrisation des plaies chirurgicales, des escarres infectées, des piqûres d'insectes ou des brû-

lures, empêchant la formation des ampoules. Toutes les cloques, sur les mains et sur les pieds peuvent être traitées avec du miel. Il suffit pour cela de badigeonner la blessure, préalablement nettoyée, de miel puis de recouvrir ce cataplasme par une gaze.

A noter :

Réservé à des affections mineures, ce traitement est à renouveler chaque jour.

DES AISSELLES PROPRES ET NETTES

Réussir son épilation



Les aisselles sont une des zones les plus sensibles de notre corps. Aussi, il faut redoubler de douceur et de précaution lors de l'épilation.

- La peau des aisselles étant très fine, alors que les poils sont épais, commencez par réaliser un doux gommage pour éviter l'apparition de poils incarnés.

- Passez ensuite un antiseptique à l'aide d'un coton avant de passer un soin hydratant puis procédez à l'épilation.

- Si votre méthode préférée

est le rasage, utilisez votre rasoir sous la douche ou le bain pour favoriser l'assouplissement des poils. Passez une crème à raser et massez les aisselles avant de procéder pour faire gonfler le poil et permettre un rasage plus efficace.

- Pour terminer, désinfectez et hydratez votre peau et évitez de porter des vêtements qui collent aux aisselles afin toujours de limiter les inflammations.

Astuces

Bien ficeler un
cadeau :

Avant de ficeler un paquet, mouillez la ficelle. En séchant, elle se resserrera et maintiendra mieux le colis.

Fabriquer
des craies de
couturière :

Ne jetez plus vos vieux morceaux de savon ! Placez-les au fur et à mesure dans un récipient non fermé. Une fois secs, vous pourrez utiliser les morceaux de savon comme une craie.

Garder des lacets
bien noués :

Rien de plus pénible que des lacets qui se dénouent ! Pour y parvenir, humidifiez vos lacets juste avant de les nouer. Cela assurera une meilleure tenue à la cocarde tout au long de la journée !

Réparer un
bâton de rouge
à lèvres cassé :

Chauffez, les deux extrémités de votre bâton de rouge à lèvres que vous devez ressouder. Assemblez-les, puis laissez votre rouge à lèvres au réfrigérateur pour qu'il durcisse.

PROGRAMME TÉLÉ



10h00 : Ardhe El-Sâada
10h30 : El-Rahil
11h15 : Documentaire
12h00 : Alef Soual
12h30 : Aâdjalet Aâdjiba
13h00 : Journal télévisé (édition du 13h)
13h30 : Luisa Fernanda
15h00 : Aâyen Aâla Ousra
16h00 : Min Rawaie El-Sair ka El-roussi
16h30 : El-djawal
17h00 : El-Aâlem baina yadak
17h30 : Tariq El-Salama
18h00 : Journal télévisé (édition Amazigh)
18h30 : Euro med news
18h45 : Irchadat tibiya
20h00 : Journal télévisé (édition du 20h)
21h00 : Aïssat Idir
21h45 : El-Ousbou El-Riyadi
23h15 : Dr House

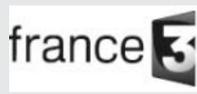


08:50 Téléshopping samedi
09:40 Télévitrine
10:10 Météo
10:14 Tous ensemble
11:00 La ferme Célébrités en Afrique
11:55 Attention à la marche !
12:55 Météo
12:58 L'affiche du jour
13:00 Journal
13:30 Reportages
14:10 Traque en haute montagne
16:05 Ghost Whisperer
17:00 La ferme Célébrités en Afrique
17:55 Tous ensemble

18:50 50mn Inside
19:50 Tous les marchés du monde
19:54 Là où je t'emmènerai
19:55 Météo
20:00 Journal
20:30 Du côté de chez vous
20:33 Cap sur l'Afrique du Sud
20:35 Courses et paris du jour
20:40 Météo
20:45 Qui veut gagner des millions ?
23:10 New York unité spéciale



09:30 Thé ou café
10:45 Motus
11:20 Les Z'amours
11:55 Tout le monde veut prendre sa place
12:40 Point route
12:50 Les héros de la bio-diversité
12:55 Météo 2
13:00 Journal
13:15 13h15, le samedi...
13:50 Météo 2
13:55 Envoyé spécial : la suite
14:40 Voile
14:50 Cyclisme
16:05 Patinage artistique
18:05 ADN
18:45 CD'aujourd'hui
18:55 Mot de passe
19:54 Météo des neiges
19:55 L'agenda du week-end
20:00 Journal
20:30 Comble de rêve
20:31 Tirage du Loto
20:34 Météo 2
20:35 Les stars du rire contre le sida
22:45 Clin d'oeil vacances
22:50 CD'aujourd'hui
22:55 On n'est pas couché



08:20 Samedi Ludo
11:00 Météo
11:05 Magazines régionaux
12:00 12/13 : Journal régional
12:25 12/13 : Journal national
12:50 30 millions d'amis
13:30 Les grands du rire
14:35 Côté jardins
15:00 En course sur France 3
15:20 Keno
15:25 Documentaires de votre région
16:20 Magazines de votre région
16:50 Un livre toujours
16:55 Slam
17:30 Des chiffres et des lettres
18:00 Questions pour un champion
18:35 Avenue de l'Europe
18:50 19/20 : Edition nationale
18:53 19/20 : Edition régionale et locale
19:00 19/20 : Journal régional
19:30 19/20 : Journal national
19:58 Météo
20:00 Tout le sport
20:08 Voile
20:10 Fa si la chanter
20:35 Bordeaux (L1) / Marseille (L1)



22:55 Météo
22:58 La minute épique

23:00 Soir 3
23:25 J'en fais mon affaire



19:00 Arte journal
19:15 Arte reportage
19:55 360° GEO
20:40 L'odyssée polynésienne
21:35 Le mystère de l'homme de Florès
22:30 L'homme riche



23:55 Metropolis



09:00 M6 boutique
10:30 Cinésix
10:50 Un dîner presque parfait
13:45 Météo
13:50 C'est ma vie
15:00 Belle toute nue
16:15 66 Minutes
17:40 Accès privé
18:45 Maison à vendre
19:40 Météo
19:45 Le 19.45
20:05 M.I.A.M. - Mon Invitation A Manger
20:40 D&CO, une semaine pour tout changer
23:45 D&CO



09:45 Tellement People
11:15 J'ai quelque chose à te dire
12:40 Friends
13:05 Friends
13:30 Tellement vrai
15:05 Tellement people Tahiti
16:45 Stargate SG-1
19:00 Stargate SG-1
20:00 En mode VIP
20:35 La vie d'aujourd'hui



22:25 Chéri, je change de famille
23:50 The Moment of Truth



09:00 Morandini !
10:00 A vos fourchettes
11:00 A vos recettes
11:40 Les dessous de table de François Simon
12:00 Ça tourne !
12:30 Mission impossible, 20 ans après
13:35 Sauveur Giordano
15:15 Drôles de dames
16:20 France / Irlande du Nord
18:30 Direct Auto
19:40 Les sauveteurs de l'extrême
20:40 Enquête inédite
23:45 Le zapping de la 8

LA SELECTION DU JOUR



20h45

Qui veut gagner des millions ?



PRÉSENTATEUR : Jean-Pierre Foucault.

Plusieurs personnalités se mobilisent en faveur de la lutte contre le sida. En duo, elles répondent

aux questions de Jean-Pierre Foucault, mobilisant leur savoir et leur culture générale pour la bonne cause. Tout en haut de la pyramide des gains, les attend le million d'euros mis en jeu. Palier après palier, ils engrangeront de l'argent, qui sera reversé au Sidaction. Pierre Bergé et Line Renaud poursuivent la lutte entamée en 1994, soutenant aussi bien la recherche que les associations françaises ou les acteurs du combat international. Rappelons quelques chiffres : depuis son apparition, le VIH sida a tué plus de 25 millions de personnes et en a infecté 60 millions. Chaque jour dans le monde, 7400 personnes sont contaminées, et parmi elles 1200 enfants. Enfin, l'Afrique subsaharienne est actuellement la région la plus touchée.



20h35

Les stars du rire contre le sida



PRÉSENTATEUR : Patrick Sabatier. INVITÉ : Line Renaud, Anne Roumanoff, Franck Dubosc, Michèle Laroque, Muriel Robin.

A l'occasion du Sidaction, qui se déroule cette année du 26 au 28 mars, Patrick Sabatier reçoit une pléiade d'humoristes français sur la scène du Palais des Sports. Tout au long de la soirée les artistes se succéderont pour faire vivre ou revivre leur plus grands sketches, stand-up, et imitations, tirés de leur répertoire. Cette grande soirée sera ponctuée d'appels aux dons pour collecter des fonds afin de lutter contre le sida. Tous les invités n'ont qu'un seul objectif affiché : faire reculer l'épidémie grâce à leur participation. Le sida fait actuellement plus de 8000 morts par jour dans le monde et a fait plus de 28 millions de morts depuis 1981.



23h25

J'en fais mon affaire



RÉALISATION : Karine Duchochois, Anne-Sophie Martin, Matthieu Aron.

Les infections nosocomiales touchent 800 000 personnes chaque année en France, et sont à l'origine d'au moins 4000 décès par an. Cette réalité est pourtant mal connue. Les pouvoirs publics n'ont pas fait de la lutte contre ce fléau une priorité, le milieu médical préfère se taire, et les victimes, elles, se retrouvent démunies. Karine Duchochois, victime de l'erreur judiciaire d'Outreau devenue journaliste, accompagne plusieurs patients infectés pour les aider à faire reconnaître leurs droits les plus élémentaires : par exemple, l'accès au dossier médical ou l'obtention d'indemnités. Comment briser la loi du silence ?



20h40

L'odyssée polynésienne

RÉALISATION : Olivier Comte, Hélène Constanty.

Comment les îles éparses de Polynésie ont-elles été colonisées ? C'est à cette question que de nombreux scientifiques et aventuriers ont tenté de répondre depuis la découverte de ces territoires par les explorateurs occidentaux. Grâce à des archives et aux explications de scientifiques, il est possible de comprendre la fascination qu'a exercé ce mystère sur les aventuriers. A l'aube des temps, des populations entières ont accosté sur ces plages bordées de cocotiers. D'où venaient ces hommes et ces femmes ? Au milieu du XXe siècle, des aventuriers n'ont écouté que leur soif de savoir : Eric de Bisschop, Thor Heyerdahl et d'autres ont pris des risques parfois mortels pour revivre l'aventure de la découverte polynésienne.



Web : www.lemidi-dz.com

Directrice de la publication : Saida Azzouz
e-mail : direction@lemidi-dz.com

Rédactrice en chef : Sihem Henine
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com

Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28

Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél./Fax : 031.64.17.53
Bureau de Annaba : 24 rue Med Khemisti - Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou : Cité mohamed-Boudiaf BT 29 A Nouvelle-Ville T. O. - Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression : Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire : SGA Bouzarjah : 021000071130000214 clé 16
CCP : 37 22 55 clé 54
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Prison à perpétuité dans une affaire de terrorisme à Biskra

Des peines d'emprisonnement, dont des condamnations à perpétuité, ont été prononcées jeudi soir par le tribunal criminel de Biskra dans une affaire impliquant 16 individus inculpés pour appartenance et soutien à un groupe terroriste.

Les faits de cette affaire remontent au mois de novembre 2008 lorsque les services de sécurité avaient démantelé, à la suite d'une

enquête minutieuse, un réseau qui activait en relation avec des terroristes sur le territoire de la wilaya d'El Oued.

Les perquisitions opérées au niveau d'une palmeraie située au lieu dit Blila (El Oued) avaient notamment permis de récupérer des armes de guerre, des fusils de chasse à canon scié, un lot de munitions et des équipements radio. Les 16 mis en cause

étaient poursuivis pour, entre autres griefs, appartenance à groupe terroriste, détention d'armes et de munitions prohibées, financement de groupes terroristes et apologie du terrorisme. A l'issue du procès, B.B. et H.D. ont été condamnés à la prison à perpétuité, A.H. à 20 ans d'emprisonnement, L.G. à 10 ans, M.M. et M.K. à 3 ans, tandis que le reste des inculpés a été relaxé.

Démantèlement d'un réseau de vol de voitures à Mostaganem

Huit individus ont été placés sous mandat de dépôt et trois autres sous contrôle judiciaire, jeudi dernier, par le procureur de la République près le tribunal de Aïn Tedeles (Mostaganem) pour constitution d'un réseau spécialisé dans le vol de voitures à l'intérieur et à l'extérieur du pays. Ces prévenus, dont trois fonctionnaires de la daïra de Bethioua et deux de l'APC de Bethioua (Oran) sont poursui-

vis pour "constitution d'association de malfaiteurs, faux et usage de faux dans des documents de base, imitation de sceaux de l'Etat, blanchiment d'argent, usurpation de qualité et acceptation de privilèges non mérités", sachant que trois d'entre eux sont en fuite, a-t-on appris lors d'un point de presse animé par le représentant du groupement de wilaya de la Gendarmerie nationale.

Apparition de la brucellose à Médéa...



La conjoncture sanitaire qui prévaut actuellement dans certaines localités du sud de la wilaya de Médéa et la psychose induite par l'apparition de la brucellose (fièvre de Malte) à la fraction «Ouled Mehiri» relevant de la commune de Chahbounia, 117 km au sud-est du chef-lieu de la wilaya, a suscité une grande inquiétude dans la région, et ce, à la suite de l'évacuation, mardi passé, d'un jeune âgé de 20 ans vers l'établissement public hospitalier de Ksar-el-Boukhari. Les questions qui interpellent, encore une fois, les responsables du secteur étaient axées essentiellement sur la couverture sanitaire en milieu rural, sachant que celle-ci représente le maillon faible de la chaîne d'intervention et de prévention.

...Et un fœtus humain retrouvé dans une décharge

Une enquête a été ouverte par les services de sécurité de Oum-El-Djellil, une commune située à 80 km au sud-est du chef-lieu de la wilaya, après la découverte macabre d'un fœtus humain abandon-

né dans la décharge sauvage de H'maimia à Médéa. Il a été transporté par les éléments de la Protection civile de Ksar-El-Boukhari vers l'établissement public hospitalier de cette localité.

«Paris-Alger-Bouzeguène», nouvel album de Cheikh Sidi Bémol

Paris-Alger-Bouzeguène est le nouvel album, en langue amazighe, de l'artiste Cheikh Sidi Bémol sorti à Alger. Il s'agit d'une œuvre empreinte de notes nostalgiques, bercée par des rythmes tantôt joyeux, tantôt mélancoliques, le tout inspiré d'une fusion de différents airs de musique. Comportant onze titres, ce 7^e album de Cheikh Sidi Bémol (Hocine Boukella de son vrai nom) est un voyage de la Bretagne à la Kabylie et de l'Irlande au Sahara, à travers ses sonorités festives et chaleureuses, dont des extraits ont été chantés lors d'une rencontre organisée jeudi à l'espace "Noun" à Alger. "A travers ce nouvel album, j'ai voulu saluer tous les gens de ma région natale Bouzeguène de Tizi-Ouzou, les amis d'enfance, les cousins et cousines. Cet opus qui sortira en France en avril prochain, se veut également un hommage à mon père décédé en 2003", a déclaré l'artiste à la presse.



Le mausolée d'Imedghassen, un monument numide qui défie le temps

Dressé sur un léger promontoire, presque sur le bas-côté d'un chemin communal qui relie la petite localité de Boumia à la route Batna-Constantine, le mausolée d'Imedghassen dédié, dit-on, au roi Madghis, semble affirmer avec fierté, malgré les dommages du temps, son statut de monument numide le plus important d'Afrique du Nord.

Aucune plaque ne signale pourtant aux automobilistes empruntant cette route nationale la présence de ce vestige dont la construction remonterait, selon des études historiques, à la fin du IV^e siècle avant notre ère. Ce tombeau royal semble depuis quelques temps vieillir plus rapidement sous l'action de multiples facteurs naturels. Ses côtés commencent à s'effriter progressivement, et certaines de ses parties supérieures se sont latéralement affaissées provoquant des ouvertures béantes. Les rares tentatives engagées par les instances de tutelle pour stopper cette dégradation ont été, semble-t-il, inopérantes, alors qu'une opération de restauration lancée en 2009 pour un coût de 40 millions de dinars a dû être suspendue à la suite de "réserves faites par des spécialistes qui l'avaient jugée tout simplement inutile", affirme-t-on à la direction de la culture.

La réflexion menée au niveau central, affirme le directeur de la culture, se dirige de plus en plus vers l'inscription d'une opération nouvelle pour établir un diagnostic précis de l'état actuel du monument et, à sa lumière, "concevoir une étude de restauration qui associera plusieurs parties dont l'Office national d'exploitation et de gestion des biens culturels avec la possibilité de faire appel aux compétences internationales en cas de besoin".

Ce mausolée qui fait partie des tombeaux de type "bazina", typiques de l'architecture funéraire numide, tout en étant le plus grand du genre, se trouve au milieu d'une ancienne nécropole dont les traces ont aujourd'hui disparu en raison, entre autres, de la construction d'une route dans les alentours immédiats.

De forme cylindrique avec une base de 59 mètres de diamètre et une hauteur de 19 mètres, le monument semble réunir des influences à la fois numide, orientale et hellénique.

Pour attirer l'attention sur la situation de ce vestige, classé par le programme World Monuments Watch parmi les 100 monuments les plus menacés au monde, les responsables de la commune de Boumia (dont relève administrativement le site) ont eu l'ingénieuse idée de réaliser, au niveau du rond-point situé à l'entrée de la ville, une réplique identique d'Imedghassen.

Cette œuvre —même s'il y aurait beaucoup à dire sur le respect des proportions—excite depuis une année la curiosité de nombreux visiteurs qui finissent par faire un saut du côté du tombeau authentique, en mal d'attention", affirme le président de l'Assemblée populaire communale.

Selon cet élu, l'initiative d'organiser un festival à Imedghassen qui pourrait y attirer spécialistes et touristes, n'a pas abouti faute de patronage. Pour les habitants de Boumia, les alentours du site d'Imedghassen n'en finissent pas de révéler de véritables trésors archéologiques, notamment des pièces de monnaie numide.

Aghasdis, un lieudit de cette région dont l'appellation en berbère signifie "creuse ici" n'a pas cessé de sortir de ses entrailles des "richesses archéologiques inestimables", affirme de son côté Abdelbaki Bachir, auteur de la réplique d'Imedghassen à l'entrée de Boumia.

Les vieilles nécropoles et anciens monuments sont légion dans cette région et leur intérêt, affirme le maire de Boumia, est "tout aussi important pour l'historien que le monument d'Imedghassen qui se dresse depuis plus de deux millénaires, comme pour témoigner aux générations de la grandeur de leur aïeuls".



De nombreuses actions ont été initiées par les autorités de la wilaya de Batna pour éviter que cette "empreinte de la mémoire numide en Algérie" ne disparaisse complètement. Il se trouve, cependant, que toute initiative de restauration ne pourrait être réellement salvatrice que si elle était encadrée par des spécialistes compétents.



INSOLITE

Chine : une boutique dans laquelle les femmes peuvent tout casser

Un magasin original vient d'ouvrir ses portes et il est exclusivement réservé aux femmes. Sa particularité ? Il offre la possibilité aux clientes de tout casser à l'intérieur pour se défouler. Dans l'esprit de beaucoup de monde encore, la femme parfaite est une parfaite maîtresse d'intérieur, maîtrisant la tenue du logement ainsi que les appareils ménagers. Mais qui ne s'est jamais énervé face à un appareil électroménager récalcitrant, rêvant de l'envoyer par terre pour ne plus en entendre parler ? Chine Informations révèle qu'un magasin chinois permet maintenant aux femmes de se défouler. Il leur permet, en effet, durant une minute, de pouvoir tout casser dans le magasin, des télévisions à la vaisselle, en passant par les robots ménagers et les meubles. Les femmes souscrivant à ce service sont munies d'une batte de baseball ou de tout autre objet, et sont équipées afin de ne pas se blesser durant la minute d'évacuation de la colère ou du stress. Le magasin est aménagé de telle façon à reproduire l'intérieur d'une maison, et cette minute de



violence est gratuite pour les clientes qui auront acheté pour un minimum de 3.50 euros. Ce service est largement apprécié par les étudiantes et femmes d'affaires, souvent stressées. Et le directeur du magasin de confier à Chine Informations : "Les femmes peuvent venir ici pour se sentir comme chez elle, mais elles peuvent tout casser sans aucune limitation. C'est un très bon moyen pour évacuer le stress".

Horaires des prières

Annaba	Skikda	Constantine	Béjaïa	Alger	Mostaganem	Oran	Tlemcen
Fajr : 4h56	Fajr : 4h59	Fajr : 5h02	Fajr : 5h07	Fajr : 5h15	Fajr : 5h28	Fajr : 5h32	Fajr : 5h35
Dohr : 12h35	Dohr : 12h38	Dohr : 12h40	Dohr : 12h46	Dohr : 12h54	Dohr : 13h06	Dohr : 13h09	Dohr : 13h11
Asr : 16h06	Asr : 16h09	Asr : 16h10	Asr : 16h17	Asr : 16h25	Asr : 16h36	Asr : 16h39	Asr : 16h42
Maghreb : 18h46	Maghreb : 18h50	Maghreb : 18h51	Maghreb : 18h57	Maghreb : 18h05	Maghreb : 19h17	Maghreb : 19h20	Maghreb : 19h22
Icha : 20h09	Icha : 20h12	Icha : 20h13	Icha : 20h19	Icha : 20h28	Icha : 20h38	Icha : 20h41	Icha : 20h42

4^E EDITION DU MICRO D'OR DE LA RADIO

Les meilleures émissions récompensées

La 4^e édition du micro d'or de la radio, organisée, jeudi soir au centre culturel Aïssa-Messaoudi de la radio nationale, a récompensé les meilleures émissions radiophoniques. Dix prix ont ainsi été remis aux meilleures émissions ayant traité différents thèmes et sujets.

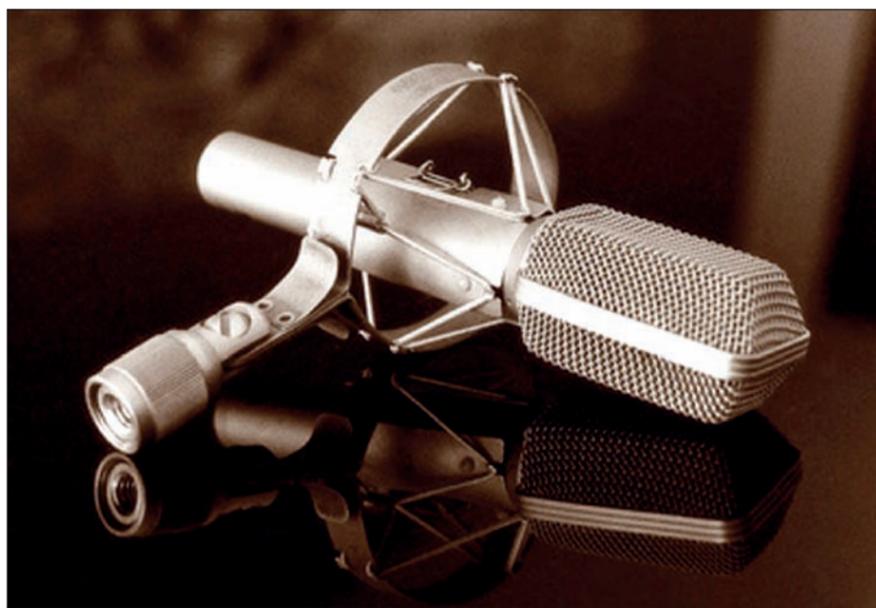
PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

Plus de 150 émissions ont été évaluées par un jury présidé par l'écrivain journaliste Merzak Bagtache. Trente-quatre émissions ont été éliminées de la compétition, car elles n'étaient pas conformes aux formats définis, selon les précisions d'un membre du jury.

La chaîne 2, d'expression amazighe et la chaîne 3, d'expression française, ont remporté trois prix chacune. Le meilleur journal d'informations diffusé sur les ondes de la radio nationale durant la journée du 8 mars a été attribué au journal de la mi-journée de la chaîne 2, présenté par Karim Hadj Mohand, qui a également remporté le prix du meilleur journal parlé.

Le prix de la meilleure émission culturelle a été remis en ex aequo à l'émission "Le livre et l'édition" de la chaîne 2 avec l'émission "lecteur et auteur" de la radio régional de Laghouat.

L'émission "Harraga" de la chaîne 3,



Le prix de la meilleure émission à la Chaîne 2 et à la radio de Laghouat.

pour sa part, a remporté, à elle seule, trois distinctions, à savoir le prix de la meilleure animation (Djaouida Azzoug), le prix de la meilleure prise de son (Salima Chahemate) et le prix spécial du jury, en ex aequo avec l'émission sur la mendicité de la radio régionale de Bejaïa.

Le prix de la meilleure émission enfantine autour du thème de l'environnement a été attribué à l'émission "Achbalouna" (Nos lionceaux) de la radio régionale de Jijel, dont l'émission "Bla tkhebia" (En toute franchise) a remporté le prix de la meilleure émission sportive, consacrée à l'équipe nationale de football. La radio

régionale de Relizane s'est vue attribuer le prix de la meilleure émission interactive pour une émission autour de la santé, tandis que la radio régionale de Bejaïa a remporté le prix de la meilleure réalisation (Zahia Bendaoui) pour une émission autour de la mendicité.

L'une des doyennes de la radio nationale, Samia Ismaïl, s'est vue décerner un prix exceptionnel par le jury. Elle a exercé le métier de journaliste et d'animatrice depuis les années 1950.

Dans une allocution prononcée au début de la cérémonie, le directeur général de la radio nationale, M. Tewfik Khelladi, a souligné que « le micro d'or permet de créer une compétitivité permanente entre les professionnels de la radio ». Il a ajouté que cette compétition représente une opportunité pour garantir une amélioration continue des métiers de la radio, des métiers qui s'appuient, notamment, sur la création.

M. B.

TIZI-OUZOU

Trois terroristes neutralisés à Ait Yahia Moussa

Les forces de sécurité ont réussi un important coup de filet, avant-hier, dans la région d'Ait Yahia Moussa, à l'ouest du chef-lieu de la wilaya de Tizi-Ouzou. Deux terroristes y ont été éliminés et un autre a été capturé lors d'une vaste opération de ratissage menée dans les massifs surplombant la localité de Maâmar, entre Oued Ksari et Draâ El Mizane. Nos sources précisent que les terroristes ont été encerclés non loin de leur tanière. Deux d'entre eux ont été abattus au moment où ils tentaient de s'enfuir, alors que le troisième s'est rendu avec arme et bagage après avoir réalisé qu'il a été cerné systématiquement par les éléments de l'ANP. Trois armes automatiques, dont deux seminovs, et une kalachnikov ont été récupérées à la fin de cette importante opération.

Tahar Ounas

MÉDÈA

Plus 450 mille DA détournés à la Sonelgaz de Beni Slimane

Un trou de 453 mille dinars a été décelé au cours d'une enquête diligentée par les responsables de la Sonelgaz au niveau de l'agence de Beni-Slimane, 70 km à l'ouest du chef-lieu de la wilaya, à la suite d'une lettre anonyme. Les premiers éléments de l'enquête font ressortir que le mis en cause ne serait autre que le directeur de l'agence et que l'affaire remonterait à quelques mois. Le mis en cause, auditionné par le magistrat instructeur près du tribunal de Beni-Slimane, a été placé sous mandat de dépôt.

ANNABA

L'Anpep dénonce l'absence de gestion des déchets hospitaliers

PAR RAFRAF MOHAMED

La non gestion des déchets hospitaliers, émanant tout aussi bien des structures publiques que privées, s'est transformée en vraie menace pour l'environnement et la santé publique. L'alerte est donnée par l'Anpep (Association nationale pour la protection de l'environnement), basée à Annaba. Les chiffres avancés par les écologistes annabais sont tout simplement effrayants: il s'agit de 120 tonnes de déchets hospitaliers annuellement abandonnés dans la nature, dans les décharges publiques ou sauvages. "Un vrai poison pour la bio-diversité et les nappes phréatiques", selon les écologistes. Pour Ali Halimi, président de l'Anpep, il est urgent de mettre un terme à cette anarchie, dont les dégâts collatéraux sur la santé humaine et l'environnement sont incommensurables.

"Nous sommes montés, à plusieurs reprises, au créneau pour sensibiliser et informer sur les dangers que représentent les résidus hospitaliers, appelés en principe à être incinérés, comme le prévoit la loi régissant ce genre de déchets. Les cliniques

privées, notamment, continuent à faire fi des règlements en vigueur et à jeter n'importe où leurs déchets, même le milieu marin n'a pas été épargné", affirme M. Halimi et de nous rappeler le cas de parties amputées de membres humains ramenés, il y a quelques années, par des marins pêcheurs dans leurs filets. "Des restes issus d'amputation lors d'interventions chirurgicales...", explique-t-on. Outre les déchets pharmacologiques (médicaments périmés), parmi les déchets hospitaliers se trouvent également des matières hautement nocives à base de cyanure et de mercure. Parfois même, il est question de débris de matériel radioactif, utilisé dans le système d'imagerie médicale ou de radiologie. L'Anpep, dans le même registre, compte aussi, selon son président, s'attaquer à un autre fléau qui a pris de l'ampleur dans la quatrième ville du pays, celui des déchets électroménagers. "Des milliers de frigo, de cuisinières, de téléviseurs usagés sont jetés, chaque année, dans les décharges, avec toutes les conséquences que l'on sait sur l'environnement", indique M. Halimi.

R. M.

Très Libre

HARRAOUBIA EXCLUT LA PRIVATISATION DU SECTEUR DES OEUVRES UNIVERSITAIRES!



sidou@lemidi-dz.com